PST

Table des matières

1. Une administration efficace, efficiente et orientée citoyen. (OS.255) 10
1.1. Faire évoluer les outils informatiques communaux afin d'améliorer le travail des agents et faciliter les démarches du citoyen. (OO.267) 10
1.1.1. Implémenter une solution de paiement en ligne pour l'application e-guichet. (A.268) 10
1.1.2. Etendre les documents pouvant être demandés en ligne via e-guichet. (A.269) 11
1.1.3. Promouvoir auprès des citoyens l'utilisation des services en ligne proposés par e-guichet. (A.272) 11
1.1.4. Dématérialiser les permis d'environnement et les permis uniques via le programme du SPW. (A.276) 12
1.1.5. Dispenser des formations à l'utilisation des outils administratifs en ligne. (A.318) 12
1.1.6. Mettre à disposition du citoyen des ordinateurs au sein des services administratifs. (A.319) 13
1.1.7. Mettre à disposition du citoyen un portail Wi-Fi gratuit et sécurisé au sein de l'Hôtel de Ville. (A.320) 13
1.1.8. Dématérialiser la procédure négociée sans publication préalable (A.321) 14
1.1.9. Dématérialiser la communication des dossiers administratifs en interne. (A.322) 14
1.1.10. Mettre en oeuvre, dans ATAL, le module permettant l'accès via tablettes à l'ensemble des outils de gestion du patrimoine, en vue de générer les interventions et bons de travail directement sur site (A.388) 15
1.2. Uniformiser l'ensemble des procédures administratives. (OO.270) 15
1.2.1. Acquérir un logiciel informatique permettant l'inventaire des processus sous format mind-mapping. (A.271) 16
1.2.2. Demander au Comité de Direction d'identifier les procédures similaires. (A.389) 16
1.2.3. Rédiger un vadémécum reprenant les principales procédures urbanistiques. (A.390) 17
1.3. Se doter d'outils de gestion et d'aide à la décision. (OO.277) 17
1.3.1. Réaliser un cadastre des voiries et une cartographie du réseau d'égouttage. (A.278) 18
1.3.2. Systématiser l'utilisation des logiciels ATAL (gestionnaire de services techniques) et POWALCO (Gestionnaire des demandes de chantiers pour impétrants). (A.279) 18
1.3.3. Généraliser l'utilisation des tableaux de bord avec indicateurs d'avancement et de résultat. (A.330) 19
1.3.4. Planifier annuellement les actions communes entre le service de l'Environnement et l'intercommunale TIBI. (A.331) 19
1.1. Implémenter le RGPD dans le cadre de la gestion des données à caractère personnel. (OO.282) 20
1.1.1. Mettre en oeuvre la feuille de route d'implémentation du RGPD en 25 étapes. (A.283) 21
1.2. Développer les compétences des agents par des formations adéquates. (OO.315) 22
1.1.2. Aménager un local de formation Itech au sein de l'administration. (A.316) 22
1.1.3. Proposer de manière régulière un atelier commun qui permettra aux agents la mise en pratique et l'élaboration de template adéquats pour le service concerné. (A.317) 23
1.3. Favoriser l'information des citoyens. (OO.323) 23
1.1.4. Permettre aux citoyens d'avoir une information visuelle sur les horaires et accès des différents services communaux. (A.324) 24
1.1.5. Adopter une charte graphique communale. (A.325) 24
1.4. Améliorer l'accueil du citoyen en termes d'accessibilité et de confort. (OO.326) ... 25

1.1.6. Mettre en place une signalétique adéquate interne des services accessibles au public. (A.327) 25
1.1.7. Mettre en place une zone de confidentialité. (A.328) 26
1.1.8. Améliorer la gestion des files dans les services accessibles au public. (A.329) 26
1.5. Développer des synergies entre services internes et externes en vue de mieux répondre aux besoins des citoyens. (OO.332) 27
1.1.9. Créer une plateforme transversale "Enseignement-Culture-Afffaires sociales-Jeunesse et petite enfance" (A.333) 27
1.1.10. Etablir un planning annuel reprenant les manifestations soutenues par la Ville et les besoins en matériel qu'elles nécessitent. (A.334) 28
1.1.11. Etablir une liste des contacts nécessaires pour les événements organisés avec l'aide de la Ville. (A.335) 28
1.1.12. Mettre en place une concertation transversale mensuelle réunissant les services communaux concernés par l'organisation d'une manifestation. (A.336) 29
1.6. Assurer le suivi efficace des questions citoyennes ainsi que celles émanant de membres du Conseil communal. (OO.337) 29
1.1.13. Aménager un espace d'accueil au sein de l'ensemble des bâtiments communaux destinés à accueillir du public. (A.338) 30
1.1.14. Désigner un agent par service chargé de la veille juridique et administrative des matières traitées par le service. (A.339) 30
1.7. Accompagner les services communaux en vue de diminuer leur impact environnemental. (OO.342) 31
1.1.15. Organiser des actions sur les thématiques traitées par les Ecoteams. (A.343) 32
1.1.16. Intégrer les avis et conseils de l'ecoteam dans l'acquisition de fournitures et de consommables. (A.344) 32
1.8. Améliorer l'impact environnemental des déplacements. (OO.345) 33
1.1.17. Implémenter une pompe CNG à destination des services de la Ville. (A.346) 34
1.1.18. Remplacer les véhicules déclassés par des véhicules au CNG. (A.347) 34
1.1.19. Etablir un système de cotation environnemental utilisable par les services communaux lors de leurs achats de "petit matériel" (A.348) 35
2. Une gestion financière humaine et rigoureuse. (OS.256) 37
1.9. Déposer les fiches de la Ville de Châtelet dans le cadre de la programmation FEDER 2021-2027. (OO.299) 37
1.1.20. Désigner un opérateur extérieur en vue de la réalisation des fiches FEDER. (A.300) 38
1.1.21. Procéder à l'identification par le Collège communal des projets qui seront repris dans les fiches FEDER. (A.301) 38
1.10. Renforcer le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable. (OO.302) 39
1.1.22. Favoriser l'installation d'entreprises à haute valeur ajoutée dans les zones d'activité économique. (A.303) 39
1.11. Maîtriser et réduire les délais de paiement. (OO.366) 40
1.1.23. Dématérialiser le processus de facturation. (A.367) 40
1.1.24. Mettre en place un outil de suivi des délais de paiement. (A.368) 41
1.12. Mettre en place le contrôle interne de la Direction financière pour une meilleure maîtrise des risques et des informations de gestion. (OO.369) 42
1.1.25. Formaliser le cadre du contrôle interne. (A.370) 42
1.1.26. Finaliser la mise en place du logiciel de caisse communale. (A.371) 43
1.13. Rationaliser les coûts en continuant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux par des projets subsidiés ou non avec ou sans l'aide d'investisseurs externes. (OO.372) 43
1.1.27. Améliorer l'isolation des bâtiments communaux. (A.373) 45

1.1.28. Remplacer les éclairages anciens. (A.374) 46
1.1.29. Systématiser l'intégration des critères énergétiques dans les nouveaux projets. (A.375) 47
1.1.30. Mettre en place une télégestion des chaudières de tous les bâtiments communaux. (A.376) 47
1.14. Rationaliser la consommation énergétique de l'éclairage public. (OO.377) 48
1.1.31. Remplacer les anciennes ampoules par des LED dimmables suivant la programmation sur 10 années réalisée avec ORES. (A.426) 49
1.15. Optimiser le financement des projets. (OO.378) 49
1.1.32. Organiser et adapter le fonctionnement du service des marchés publics ainsi que renforcer, en fonction des moyens budgétaires, l'équipe pour optimiser la recherche de subsides et en assurer le contrôle. (A.379) 50
1.16. Rationaliser et anticiper les dépenses de fournitures, la meilleure surveillance de leur utilisation et une meilleure sélection lors de l'acquisition. (OO.380) 51
1.1.33. Augmenter le nombre de fournisseurs consultés pour les marchés de minime importance. (A.381) 52
1.1.34. Mettre en place des statistiques évolutives permettant l'anticipation de dépenses émergentes et la mise en évidence des domaines nécessitant des économies. (A.382) 52
3. Une prévention et une sécurité accrues du territoire communal. (OS.257) 54
1.17. Améliorer le vivre-ensemble et l'interculturalité. (OO.443) 54
1.1.35. Mettre en place des initiatives permettant d'améliorer le vivre-ensemble et la prévention du radicalisme violent. (A.444) 55
1.18. Augmenter l'efficience des actions de prévention. (OO.445) 58
1.1.36. Renforcer la collaboration entre le PSSP et la Zone de Police. (A.446) 58
1.1.37. Informer les services communaux et supracommunaux sur les thématiques liées à la sécurité. (A.447) 59
1.19. Améliorer la sécurité des citoyens. (OO.448) 60
1.1.38. Optimiser la surveillance par caméras. (A.449) 60
4. Une politique intergénérationnelle épanouissante et inclusive. (OS.259) 62
1.20. Favoriser le retissage des liens intergénérationnels dans les quartiers. (OO.424) 62
1.1.39. Mettre en place un programme d'initiatives permettant les échanges entre générations. (A.425) 63
1.21. Permettre l'épanouissement de l'enfance, de la jeunesse et des familles. (OO.427) 64
1.1.40. Avoir des lieux d'accueil de qualité en quantité pour le secteur du 0-3 ans et pour le secteur des 2,5-12 ans en dehors du temps scolaire. (A.428) 65
1.1.41. Mettre à disposition un espace relais enfance où les familles peuvent trouver écoute et conseils afin de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. (A.429) 65
1.1.42. Augmenter les propositions d'accueil (stages) pour le secteur du 2,5-12 ans lors des périodes de vacances. (A.430) 66
1.1.43. Mettre en place des stratégies de communication afin de permettre aux familles de connaître l'offre d'accueil et de services. (A.431) 66
1.1.44. Organiser des accueils de qualité durant les périodes de vacances en mettant l'accent sur l'accessibilité notamment financière et visant l'accueil de tous. (A.432) 67
1.1.45. Organiser des événements culturels et sportifs à destination des jeunes et des enfants en dehors de l'école. (A.433) 67
1.1.46. Accompagner l'enfance et la jeunesse par une présence effective, qualitative, quantitative et quotidienne des associations/services leur étant dédiés. (A.434) 68
1.22. Favoriser le respect des droits de l'enfant. (OO.435) 68
1.1.47. Mettre à disposition des responsables politiques et associatifs des espaces de concertation pour construire la politique enfance. (A.436) 69

1.1.48. Organiser des concertations permettant de réfléchir aux actions cohérentes liées à l'enfance et la jeunesse. (A.437) 69
1.1.49. Mettre à disposition des opérateurs d'accueil et des jeunes des infrastructures réglementaires leur permettant d'avoir accès à des espaces où développer leur potentiel. (A.438) 70
1.1.50. Accueillir des opérateurs d'accueil et soutenir le tissu associatif local soucieux du respect des droits de l'enfant. (A.439) 71
1.23. Permettre aux jeunes de devenir des CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires). (OO.440) 71
1.1.51. Mettre à la disposition des enfants et des jeunes des espaces d'émancipation. (A.441) 72
1.1.52. Soutenir toute initiative laissant la parole et l'initiative aux jeunes. (A.442) 72
5. Environnement et qualité de vie (OS.260) 74
1.24. Promouvoir la santé et le bien-être et lutter contre toutes formes d'assuétudes. (OO.450) 74
1.1.53. Développer des collaborations et initiatives avec les différents acteurs locaux de la santé. (A.451) 75
1.25. Promouvoir l'accès à une alimentation saine. (OO.452) 76
1.1.54. Développer le jardin citoyen. (A.453) 77
1.26. Mieux prendre en compte les besoins en favorisant la participation citoyenne. (OO.454) 78
1.1.55. Développer la participation active des citoyens à travers le volontariat. (A.455) 79
1.1.56. Développer des initiatives citoyennes éco-responsables. (A.456) 80
1.1.57. Favoriser l'accès aux nouvelles technologies. (A.457) 81
1.27. Réduire les émissions de gaz à effet de serre. (OO.458) 82
1.1.58. Construire et mettre en oeuvre un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED) (A.459) 83
1.28. Amener le citoyen à gérer l'énergie de façon plus rationnelle. (OO.460) 84
1.1.59. Relancer les procédures d'achats groupés à l'échelle communale ou supracommunale et les rendre accessibles à tous. (A.461) 84
1.1.60. Lancer les projets d'investissements avec une implication citoyenne portant sur l'énergie renouvelable en partenariat avec des asbl ou autres institutions éligibles. (A.462) 85
1.1.61. Déployer des bornes publiques de recharge de véhicules électriques. (A.463) 86
1.29. Participer aux différents appels émis par le SPW pour être reconnu comme une commune participative au niveau environnemental. (OO.464) 86
1.1.62. Répondre à l'appel Label Cimetières. (A.465) 87
1.1.63. Répondre à l'appel Maya. (A.466) 87
1.1.64. Répondre à l'appel Journée de l'arbre. (A.467) 88
1.1.65. Répondre à l'appel WE Parcs et jardins de Wallonie. (A.468) 88
1.1.66. Répondre à l'appel Verdissement de la flotte. (A.469) 89
1.1.67. Répondre à l'appel Panneaux signalétiques. (A.470) 89
1.1.68. Répondre à l'appel Plan chats errants. (A.471) 90
1.1.69. Répondre à l'appel Plan chats domestiques. (A.472) 91
1.30. Assurer le développement des nouvelles alternatives environnementales et faire du service Environnement le volant d'inertie des services. (OO.473) 91
1.1.70. Développer et rationaliser les ruchers et les vergers didactiques. (A.474) 91
1.1.71. Promouvoir l'utilisation des ecocups. (A.475) 93
1.1.72. Continuer les actions d'incroyables comestibles et de potagers urbains. (A.476) 93
1.31. Développer des synergies avec les partenaires extérieurs. (OO.477) 94
1.1.73. Développer des synergies avec le Logis Châtelettain et le CPAS. (A.478) 95

1.32. Elaborer un plan de prévention et d'entretien du réseau d'égouttage. (OO.479) . 96
1.1.74. Développer des moyens alternatifs tel que le traitement biologique de l'envasement résiduel. (A.480) 96
1.1.75. Elaboration d'une cartographie des points de traitements nécessitant un effort soutenu (A.510) 97
6. Une politique audacieuse en matière d'Urbanisme et de Logement. (OS.261) .. 99
1.33. Contribuer à améliorer l'accès au logement, aux ressources, à un environnement sain et un cadre de vie adapté. (OO.391) 99
1.1.76. Développer des collaborations et initiatives avec les différents acteurs locaux du logement (A.392) 100
1.1.77. Soutenir et encadrer le projet d'embellissement des quartiers dans le cadre de l'action "Eté solidaire". (A.393) 101
1.34. Permettre à tous l'accès à des logements décents. (OO.394) 102
1.1.78. Faire connaître la procédure d'enquête d'insalubrité auprès des citoyens et la rendre plus accessible à tous. (A.395) 102
1.1.79. Mieux informer la population sur les conditions d'obtention des primes à la rénovation. (A.396) 103
1.1.80. Etablir un cadastre des logements insalubres au sens du Code wallon du logement et de l'habitat durable. (A.397) 104
1.35. Soutenir la construction de logements neufs et la rénovation du bâti existant en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat et en veillant, également, à densifier les noyaux d'habitat. (OO.398) 104
1.1.81. Développer d'autres incitants à côté de la prime à l'embellissement de façade. (A.399) 105
1.1.82. Rédiger des directives indicatives à destination des citoyens dans le cadre de la délivrance des autorisations urbanistiques. (A.400) 105
1.1.83. Encourager l'affectation en logement des étages supérieurs des commerces. (A.401) 106
1.1.84. Encourager la création de logements neufs par la recherche de partenaires privés. (A.402) 107
1.36. Développer une vision prospective du développement territorial et urbanistique de la Ville, dans un cadre communal et supracommunal. (OO.483) 107
1.1.85. Réviser le schéma de structure et le guide communal d'urbanisme. (A.484) 108
1.1.86. Etudier les Zones d'aménagement communal concerté (ZACC). (A.485) 108
1.1.87. Etudier et mettre en oeuvre le SOL de l'Usine à Gaz. (A.486) 109
1.1.88. Développer, sur le site du 10 rue du Gouffre, un ensemble de salles polyvalentes dédiées aux arts et à la culture. (A.487) 110
1.1.89. Etudier et mettre en oeuvre, pour le site des Mottards, les outils urbanistiques nécessaires au développement d'activités économiques en lien avec le nouveau grand hôpital situé à Gilly. (A.488) 110
1.1.90. Etudier et mettre en oeuvre le SOL du site des Ateliers de la Biesme. (A.489) 111
1.1.91. Encourager, avec le Port Autonome de Charleroi, le développement et l'implantation d'activités économiques peu polluantes et axées "durable". (A.490) 112
1.37. Poursuivre le développement de certains quartiers urbanisés en veillant à l'amélioration de la qualité des espaces publics et la création de nouveaux logements et commerces. (OO.491) 112
1.1.92. Aménager une esplanade urbaine sur l'ancien lit de la Sambre. (A.492) 113
1.1.93. Rénover la Fiancée en une maternité d'entreprises et deux logements de qualité. (A.493) 113
1.1.94. Renforcer le style et l'âme de la ville par un équipement urbain de qualité. (A.494) 114

1.1.95. Soutenir toute initiative visant à organiser la mutualisation des moyens en vue de la création de nouveaux logements. (A.495) 114
7. Mobilité douce et voiries. (OS.262) 116
1.38. Améliorer l'état général et la sécurité des voiries. (OO.304) 116
1.1.96. Aménager les abords des écoles. (A.305) 117
1.1.97. Elaborer un plan de rénovation et d'entretien des trottoirs. (A.306) 118
1.1.98. Mise en place d'une concertation avec le SPW en vue de la rénovation des voiries régionales. (A.309) 118
1.39. Plan PIC 2019-2021 (OO.307) 119
1.1.99. Amélioration et égouttage de la rue de Loverval (de la rue d'Acoz à la rue du Beau-Moulin) à Châtelet (A.496) 120
1.1.100. Amélioration et égouttage de l'impasse de la rue de Loverval à Châtelet (A.497) 121
1.1.101. Amélioration et égouttage du Quartier du Grand-Trieu (Phase 2) à Châtelineau (A.498) 122
1.1.102. Amélioration et égouttage de la rue Saint Blaise à Bouffioulx (A.499) 122
1.1.103. Amélioration et égouttage des rues Destrée et Solvay à Bouffioulx (A.500) 123
1.1.104. Réfection des rues de Loverval et de la Blanche-Borne (de la rue du Beau-Moulin jusquà l'échangeur de la R3) à Châtelet (A.501) 124
1.1.105. Réfection de la rue de la Croix à Châtelineau (A.502) 125
1.1.106. Amélioration de la rue Alphonse Ponsart à Châtelineau (A.503) 126
1.1.107. Amélioration de la rue A. Delattre et rue J. Henriet à Châtelineau (A.504) 127
1.1.108. Amélioration de la rue des Essarts à Châtelineau (A.505) 127
1.1.109. Travaux d'entretien de la rue des Ateliers à Châtelineau (A.506) 128
1.1.110. Travaux d'entretien de la rue Longue à Bouffioulx (A.507) 129
1.1.111. Travaux d'entretien de la rue des Masuirs à Châtelineau (A.508) 129
1.1.112. Travaux d'entretien de la Place du Baquet à Châtelet (A.509) 130
1.40. Plan PIC 2022-2024 (OO.308) 131
1.1.113. Plan PIC 2022-2024. (A.482) 131
1.41. Favoriser l'utilisation des modes de déplacement doux et poursuivre la mise en oeuvre du Plan Communal de Mobilité. (OO.310) 132
1.1.114. Aménager le RAVEL reliant Gerpinnes à la gare de Châtelet. (A.311) 132
1.1.115. Actualiser le plan communal de mobilité sur la partie du Centre-Ville et étudier l'impact du projet de rénovation urbaine ainsi que la modification du schéma de développement communal. (A.312) 133
1.1.116. Poursuivre la collaboration avec l'ASBL "Gestion Centre-Ville", la Zone de police afin de contribuer à résoudre les problèmes de mobilité. (A.313) 134
1.1.117. Défendre les intérêts de la Ville de Châtelet dans le cadre du dossier de la E420 - Sortie Sud de Charleroi. (A.314) 134
8. Développement économique, emploi et insertion socioprofessionnelle. (OS.263) 136
1.42. Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle en développant les initiatives et les collaborations avec les opérateurs locaux. (OO.383) 136
1.1.118. Développer une plateforme de coordination des initiatives et de suivi des parcours des demandeurs d'emploi (+ aide à la recherche d'emploi - CV&LM) . (A.384) 136
1.1.119. Accueillir les enfants des parents occupés dans le cadre d'activités d'insertion professionnelle. (A.385) 139
1.43. Améliorer la mobilité individuelle. (OO.386) 139
1.1.120. Améliorer la mobilité des personnes en insertion professionnelle. (A.387) 140
9. Sécurité et bien-être au travail. (OS.264) 142

1.44. Responsabiliser l'ensemble du personnel par rapport à sa sécurité ainsi que celle de ses collègues. (OO.284) 142
1.1.121. Réaliser un plan global (5 ans) de prévention et un plan d'actions annuel. (A.285) 142
1.1.122. Dispenser des formations sur le Code du bien-être au travail. (A.286) 143
1.1.123. Planifier des formations sur la sécurité contre l'incendie et les premiers secours. (A.287) 144
1.45. Optimiser les missions, le fonctionnement et les procédures du SIPPT. (OO.288) 144
1.1.124. Affiner l'implémentation de la procédure des trois feux verts. (A.289) 145
1.1.125. Rédiger des rapports mensuels d'activités. (A.290) 145
1.1.126. Développer une collaboration avec d'autres services et institutions spécialisés. (A.291) 146
1.46. Améliorer les conditions de travail des agents (OO.292) 146
1.1.127. Réaliser des visites des lieux de travail afin de déterminer les améliorations possibles. (A.293) 147
1.47. Sécuriser les bâtiments (en ce compris leur mise en conformité) et les personnes. (OO.294) 147
1.1.128. Optimiser le système de détection intrusion (A.295) 148
1.1.129. Optimiser le système de détection incendie. (A.296) 149
1.1.130. Optimiser le contrôle d'accès aux bâtiments. (A.297) 149
1.1.131. Mettre en conformité les bâtiments communaux. (A.298) 150
10. Une politique motivante et raisonnée des ressources humaines. (OS.265) ... 151
1.48. Permettre une évolution de carrière pour les agents dans un budget maîtrisé. (OO.280) 151
1.1.132. Etablissement d'un plan de promotions des agents statutaires et de statutarisation des agents contractuels. (A.281) 151
11. Vie culturelle, sportive et touristique. (OS.273) 153
1.49. Favoriser le retissage des liens sociaux et interculturels dans les quartiers. (OO.415) 153
1.1.133. Développer des pôles d'activités socioculturelles de proximité dans les quartiers. (A.416) 154
1.1.134. Organiser un programme d'activités culturelles à destination de tous. (A.417) ... 155
1.1.135. Organiser un programme d'activités sports/santé/bien-être à destination de tous. (A.418) 157
1.1.136. Organiser des ateliers et activités permettant le retissage du lien social. (A.419) 158
1.50. Offrir des infrastructures sportives aux citoyens. (OO.420) 160
1.1.137. Agrandir la piste d'athlétisme et renouveler son éclairage. (A.421) 160
1.1.138. Créer un nouveau complexe sportif. (A.422) 160
1.1.139. Rénover la piscine de proximité avec Farciennes. (A.423) 161
12. Un enseignement communal de qualité et émancipatif (OS.349) 162
1.51. Favoriser l'accès aux outils numériques dans l'enseignement fondamental. (OO.350) 162
1.1.140. Permettre aux élèves et enseignants d'avoir un accès internet afin d'accéder aux ressources numériques. (A.351) 162
1.52. Assurer un suivi des objectifs des directeurs au travers de la lettre de mission. (OO.352) 163
1.1.141. Mettre à jour les évaluations des directeurs d'école. (A.353) 163
1.53. Adhérer à certains principes de la pédagogie alternative. (OO.354) 164

1.1.142. Mettre en place un bulletin sans pondération dans un groupe scolaire pilote. (A.355) 165
1.1.143. Mettre en place des classes évolutives dans une implantation-pilote (A.356) 165
1.1.144. Abandonner les sonneries pour les récréations dans un groupe scolaire pilote. (A.357) 166
1.1.145. Abandonner les collations à 10h00 en maternelle en les remplaçant par un déjeuner à l'école dans un groupe scolaire pilote. (A.358) 166
1.54. Instaurer la pédagogie des Octofun (intelligences multiples) dans un groupe scolaire pilote (OO.359) 167
1.1.146. Suivre les formations relatives à cette pédagogie et acheter le matériel nécessaire. (A.360) 167
1.55. Adhérer aux plans de pilotage de manière à doter chaque école d'une stratégie d'amélioration. (OO.361) 168
1.1.147. Mettre un plan de pilotage en place au sein de chaque groupe scolaire. (A.362) 168
1.1.148. Assurer le suivi du contrat d'objectifs (A.363) 169
1.56. Simplifier la gestion des repas et des garderies ainsi que la gestion des impayés. (OO.364) 169
1.1.149. Implémenter une plateforme de gestion et de paiement pour les établissements scolaires. (A.365) 170

1. Une administration efficace, efficiente et orientée citoyen. (OS.255)	
Description	Une administration au service du citoyen avec des moyens humains efficients et des procédures modernes.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

1.1. Faire évoluer les outils informatiques communaux afin d'améliorer le travail des agents et faciliter les démarches du citoyen. (OO.267)	
Description	L'objectif est l'amélioration constante des outils informatiques actuels en vue de faciliter le travail des agents communaux et de développer la notion de e-guichet afin de faciliter l'accès du citoyen aux différents services proposés.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Arriver à délivrer sous format électronique la moitié des demandes des documents administratifs.	100	71	2021

Priorité	1
Échéance	01/09/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.1.2. Implémenter une solution de paiement en ligne pour l'application e-guichet. (A.268)	
Description	Permettre le paiement en ligne des documents demandés par l'application e-guichet.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Le paiement en ligne est disponible pour le e-guichet.

Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.1.3. Etendre les documents pouvant être demandés en ligne via e-guichet. (A.269)	
Description	Inventorier les documents, services par services, qui peuvent faire l'objet d'une délivrance et/ou d'un paiement en ligne.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	Tous les formulaires concernant l'Etat-civil et la Population sont faits. Il y a possibilité d'étendre éventuellement à d'autres services mais, jusqu'à présent, aucune demande n'a été formulée.
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.1.4. Promouvoir auprès des citoyens l'utilisation des services en ligne proposés par e-guichet. (A.272)	
Description	Les documents actuellement disponibles par e-guichet sont méconnus. Il s'impose d'en faire la promotion ainsi que de communiquer au public les nouveaux documents qui seront proposés à l'avenir.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2019

Responsable mandataire	
Indice de santé	Publié sur le site Internet et sur les TV de la rue Gendebien
Service gestionnaire	Service Informatique
Partenaires	Cabinet du Collège communal.
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.1.5. Dématérialiser les permis d'environnement et les permis uniques via le programme du SPW. (A.276)	
Description	Implémenter le logiciel du SPW afin de permettre le dépôt électronique des permis d'environnement et des permis uniques.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Ce projet n'a jusqu'à présent pas encore été initié. Le service urbanisme/logement ayant été partiellement remanié en début d'année 2021, ce projet devrait être initié prochainement.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.1.6. Dispenser des formations à l'utilisation des outils administratifs en ligne. (A.318)

Description	Dispenser des formations à l'utilisation des outils administratifs en ligne à destination des citoyens.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	De multiples formations au Personnel administratif concernant divers logiciels ont été dispensées. Si nécessaire, il est encore possible d'en programmer d'autres à la demande.
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.1.7. Mettre à disposition du citoyen des ordinateurs au sein des services administratifs. (A.319)	
Description	Le but est de permettre aux citoyens de demander en ligne, au sein de l'administration et avec l'aide d'agents communaux, les documents administratifs qui peuvent être demandés électroniquement et ce, quelle que soit leur administration d'origine.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/08/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Deux endroits sont complètement équipés et disponibles: les Bibliothèques de Châtelet et Châtelineau
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.1.8. Mettre à disposition du citoyen un portail Wi-Fi gratuit et sécurisé au sein de l'Hôtel de Ville. (A.320)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/06/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	Un portail Wi-Fi est disponible pour les citoyens lors des événements.
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.1.9. Dématérialiser la procédure négociée sans publication préalable (A.321)	
Description	Il serait très utile d'inviter tous les fournisseurs connus de notre base de données ou appelés à soumissionner de s'inscrire sur le site e-Procurement afin, à l'avenir, d'envoyer aux sociétés choisies par le Collège communal les demandes d'offres directement dans leur boîte mail.
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
100	100	95	2021

Échéance	06/06/2020
Responsable mandataire	1er Echevin
Indice de santé	Les PNSPP sont à 95 % passées par des moyens électroniques
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics
Partenaires	Service des achats courants.
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	
Progression	95

1.1.10. Dématérialiser la communication des dossiers administratifs en interne. (A.322)	
Description	Développer GED ou implémenter une nouvelle application informatique afin de permettre une consultation dématérialisée des dossiers administratifs internes à l'administration communale.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	L'entreprise Mahut a commencé le tri des archives, ce qui a été largement retardé par la crise sanitaire, les inondations ainsi que le retard pris sur le déménagement du service des archives dans le nouveau bâtiment. Une fois, les archives triées (ce qui prendra minimum un an), le scannage des documents pourra commencer. Néanmoins, la GED est effective et l'utilisation des mails est privilégiée au sein des services communaux.
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20

1.1.11. Mettre en oeuvre, dans ATAL, le module permettant l'accès via tablettes à l'ensemble des outils de gestion du patrimoine, en vue de générer les interventions et bons de travail directement sur site (A.388)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	

Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.2. Uniformiser l'ensemble des procédures administratives. (OO.270)	
Description	Uniformiser les différents process administratifs sous format mind-mapping en vue de faciliter le travail des nouveaux agents et d'aboutir à une uniformisation des procédures quel que soit l'agent traitant.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir inventorié sous format mind-mapping l'ensemble des procédures administratives (%).	100	53	2021

Priorité	1
Échéance	01/09/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.2.2. Acquérir un logiciel informatique permettant l'inventaire des processus sous format mind-mapping. (A.271)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	

Indice de santé	Logiciel installé et mis à disposition de la Direction générale sur le PC portable.
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.2.3. Demander au Comité de Direction d'identifier les procédures similaires. (A.389)	
Description	Le CoDir étant l'organe reprenant l'ensemble de la ligne hiérarchique, celle-ci semble être l'espace idéal pour initier cet objectif.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/07/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Il a été demandé aux membres du Codir d'identifier les différentes procédures en fonction des dossiers traités et d'envoyer des fiches de procédures à la Direction générale afin que celle-ci les uniformise via le logiciel de Mindmapping. La majorité des services ont envoyé leurs procédures. Celles-ci sont en cours d'uniformisation.
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	60

1.2.4. Rédiger un vadémécum reprenant les principales procédures urbanistiques. (A.390)	
Description	Ce vadémécum serait destiné à informer les citoyens des principales procédures urbanistiques afin qu'ils puissent planifier leurs démarches en vue du dépôt d'un dossier d'urbanisme.

Indicateur de résultat	
Échéance	01/04/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Ce projet n'a jusqu'à présent pas encore été initié. Le service urbanisme/logement ayant été partiellement remanié en début d'année 2021, ce projet devrait être initié prochainement.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.3. Se doter d'outils de gestion et d'aide à la décision. (OO.277)	
Description	Implémenter des outils visant à permettre aux autorités communales de prendre des décisions en bonne connaissance de cause.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Développer deux outils d'aide à la décision (%).	100	33	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.3.2. Réaliser un cadastre des voiries et une cartographie du réseau d'égouttage. (A.278)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Dossier en cous d'étude chez IGRETEC
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	5

1.3.3. Systématiser l'utilisation des logiciels ATAL (gestionnaire de services techniques) et POWALCO (Gestionnaire des demandes de chantiers pour impétrants). (A.279)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.3.4. Généraliser l'utilisation des tableaux de bord avec indicateurs d'avancement et de résultat. (A.330)	
Description	L'utilisation de tableaux de bord hebdomadaires permettra une analyse plus fine des projets en cours et des menaces pesant sur la réalisation de ceux-ci.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	La majorité des services utilisent des tableaux de bord permettant une vision globale des dossiers. Des tableaux de bord avec statistiques peuvent également être générés via les différentes plateformes et logiciels utilisés.
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	80

1.3.5. Planifier annuellement les actions communes entre le service de l'Environnement et l'intercommunale TIBI. (A.331)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Partenaires	TIBI
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Commentaires budget	Prévoir un budget spécifique pour les Ecocups car le budget est identique à celui des ALP
Progression	50
Constat	Suite à des problèmes de suivi et de traçabilité rencontrés par le passé avec TIBI, pour plus de transparence, pour un meilleur suivi et pour une meilleure planification des actions, différentes mesures ont été prises : Depuis 2018, une réunion est organisée entre le Service Environnement et TIBI en fin d'année pour prévoir un planning des actions ALP (actions locales de prévention). Ce planning inclut les évènements redondants (semaine de l'arbre, plaines de jeux, etc.), des campagnes spécifiques (ex : sacs réutilisables sur les marchés, lunchboxes, gourdes, etc.) et la promotion des Ecocup. Depuis 2019, le service Environnement exige que TIBI : • informe au préalable et par email de toute demande complémentaire au planning. Aucune demande complémentaire d'animation et/ou de distribution d'objets de sensibilisation ne peut être effectuée par TIBI sans recevoir le feu vert du service Environnement. • informe par email de tout moment et contenu de livraison de matériel à l'administration communale (par le passé il y a eu des pertes de matériel livré suite à un manque de communication). Par le passé, il n'y avait pas un suivi du nombre d'objets (gourdes, lunchboxes...) distribués par évènement ni du stock disponible. En 2020, le service Environnement a demandé à TIBI de floquer à l'effigie de la Ville de Châtelet tous les objets de sensibilisation. En outre, depuis 2021, il est demandé à TIBI de livrer à l'administration communale tous les objets de sensibilisation qui seront distribués dans le cadre d'animations. En 2021, le service Environnement va faire une proposition d'adhésion au subside Zéro déchet. L'adhésion va changer la dynamique au niveau de la planification annuelle des ALP.
Commentaires	En raison de la pandémie et des mesures sanitaires qui y sont liées, il n'y a quasi pas eu d'événements et de manifestations organisés en 2020 et au premier semestre 2021.

1.4. Implémenter le RGPD dans le cadre de la gestion des données à caractère personnel. (OO.282)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réaliser le plan en 25 actions d'implémentation du RGPD (%).	100	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre

Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Partenaires	DPO (Data Protection Officer) composé de plusieurs membres (informatique, juriste etc.)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.4.2. Mettre en oeuvre la feuille de route d'implémentation du RGPD en 25 étapes. (A.283)	
Description	La mise en œuvre de la feuille de route se fera à l'initiative et sous la supervision du DPO.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	L'agent ayant repris le dossier a suivi une formation relative à la gestion des données à caractère personnel. La charge de travail liée aux dossiers de l'ancien agent n'a pas permis d'avancer sur le RGPD.
Service gestionnaire	Direction générale
Partenaires	DPO
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.5. Développer les compétences des agents par des formations adéquates. (OO.315)	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Rédiger un catalogue interne de formations pertinentes et le tenir à jour.	100	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/07/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.5.2. Aménager un local de formation Itech au sein de l'administration. (A.316)	
Description	Aménagement d'un local dédicacé aux formations internes de base à destination des agents.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Constat	Plusieurs demandes ont été effectuées pour obtenir un local à disposition du service informatique.

	La réponse est toujours négative
Commentaires	Sans local, le service ne sait rien faire

1.5.3. Proposer de manière régulière un atelier commun qui permettra aux agents la mise en pratique et l'élaboration de template adéquats pour le service concerné. (A.317)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Constat	Voir le projet de mise à disposition du local de formation
Commentaires	Voir le projet de mise à disposition du local de formation

1.6. Favoriser l'information des citoyens. (OO.323)	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir mis en oeuvre 2 actions visant à mieux informer le citoyen.	100	89	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale

Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.6.2. Permettre aux citoyens d'avoir une information visuelle sur les horaires et accès des différents services communaux. (A.324)	
Description	Cette action pourrait se concrétiser par un panneau LED extérieur.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/06/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	80
Commentaires	La commande est passée. Le matériel devrait être mis en service pour fin octobre.

1.6.3. Adopter une charte graphique communale. (A.325)	
Description	La charte permettra d'uniformiser l'ensemble des supports de communication de l'administration communale.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/04/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	

Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.7. Améliorer l'accueil du citoyen en termes d'accessibilité et de confort. (OO.326)	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Diminuer le temps de recherche du service adéquat par le citoyen de 20%	100	33	2021

Priorité	1
Échéance	01/03/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.7.2. Mettre en place une signalétique adéquate interne des services accessibles au public. (A.327)	
Description	En plus de l'accueil humain, une signalétique devrait être mise en place jusqu'au service recherché par le citoyen.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/06/2023
Responsable mandataire	

Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.7.3. Mettre en place une zone de confidentialité. (A.328)	
Description	Créer une zone de confidentialité pour les demandes administratives nécessitant de la discrétion.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Etat-civil
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Commentaires	SUITE A LA PANDEMIE DES PLEXIGLASS SONT PLACES POUR LA RECEPTION DES CITOYENS ;

1.7.4. Améliorer la gestion des files dans les services accessibles au public. (A.329)	
Description	Réaliser des investissements visant à acquérir du matériel de gestion de files pour l'ensemble des services communaux accessibles au public.
Indicateur de résultat	

Échéance	01/09/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Ledit matériel de gestion de files a été installé et est utilisé.
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.8. Développer des synergies entre services internes et externes en vue de mieux répondre aux besoins des citoyens. (OO.332)	
Description	La transversalité entre services communaux permettra d'assouplir les démarches administratives des citoyens par l'échange des informations et/ou actions nécessaires auxdites démarches.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Etablir trois coopérations transversales facilitant trois démarches administratives.	100	45	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.8.2. Créer une plateforme transversale "Enseignement-Culture-Afffaires sociales-Jeunesse et petite enfance" (A.333)	
Description	Le but de cette plateforme est d'initier des actions transversales à destination des publics concernés.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	Service des matières personnalisables
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20

1.8.3. Etablir un planning annuel reprenant les manifestations soutenues par la Ville et les besoins en matériel qu'elles nécessitent. (A.334)	
Description	Le but est d'aider les services communaux à mieux anticiper leurs prestations dans le cadre de ces organisations.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Châtelet animé
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	
Progression	80

1.8.4. Etablir une liste des contacts nécessaires pour les événements organisés avec l'aide de la Ville. (A.335)	
Description	L'établissement et la mise à jour d'une liste des contacts requis lors d'organisation de festivités permettra un back-up utile en cas de changement d'agent gestionnaire d'une organisation.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Châtelet animé
Partenaires	Service des matières personnalisables
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	80

1.8.5. Mettre en place une concertation transversale mensuelle réunissant les services communaux concernés par l'organisation d'une manifestation. (A.336)	
Description	L'objectif est de réunir mensuellement les services communaux concernés par l'organisation des manifestations du mois afin d'optimiser la coordination de ceux-ci.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2019
Responsable mandataire	
Indice de santé	

Service gestionnaire	Service Travaux
Partenaires	Service des matières personnalisables
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.9. Assurer le suivi efficace des questions citoyennes ainsi que celles émanant de membres du Conseil communal. (OO.337)	
Description	L'objectif vise à assurer un suivi correct des questions émanant de citoyens ou de membres du Conseil et d'informer ceux-ci de leur suivi.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mettre un processus performant en place visant au suivi des questions de citoyens et de membres du Conseil	100	50	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.9.2. Aménager un espace d'accueil au sein de l'ensemble des bâtiments communaux destinés à accueillir du public. (A.338)	
Description	Il y aurait lieu de disposer d'un espace d'accueil pour tous les bâtiments communaux destinés à accueillir des citoyens.
Indicateur de résultat	

Échéance	01/12/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

1.9.3. Désigner un agent par service chargé de la veille juridique et administrative des matières traitées par le service. (A.339)	
Description	Le but est de désigner un référent, au sein de chaque service, en charge de la veille juridique et administrative afin de maintenir à jour les connaissances relatives aux matières traitées par le service.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Un service d'appui juridique composé de deux juristes a été créé. Une veille administrative et juridique est également effectuée par les différents responsables de service dans leur matière respective.
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

1.10. Accompagner les services communaux en vue de diminuer leur impact environnemental. (OO.342)

Description	Afin de s'inscrire dans la nouvelle politique climatique, il est souhaitable que la Ville diminue son empreinte écologique par des actions concrètes.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Initier deux actions qui vont améliorer en diminuant l'impact environnemental de la Ville.	100	30	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2023
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Environnement
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.10.2. Organiser des actions sur les thématiques traitées par les Ecoteams. (A.343)	
Description	L'objectif est d'approfondir et de renouveler les actions de l'Ecoteam afin d'améliorer l'impact environnemental des services de la Ville.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	En fonction des thèmes définis par l'Ecoteam
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	40

Constat	Systématiquement, une communication est faite vers l'ensemble du personnel sur les thèmes traités par l'Ecoteam : - la possibilité pour les agents de la Ville d'utiliser les vélos électriques du service Environnement pour leurs missions - l'incitation du personnel à utiliser des moteurs de recherche spécifiques qui permettent de planter des arbres - le développement d'un tutoriel de bonnes pratiques d'impression et le site internet print friendly - la mise en place de compost à la Ville et la communication sur les primes de compostage - la distribution de miel dans les services de la Ville - la distribution de plantes aromatiques et de graines mellifères en vrac - l'incitation au co-voiturage - la suggestion de clauses techniques durables et de labels durables pour l'acquisition de fournitures et de consommables - la distribution de gourdes au personnel pour éviter les plastiques à usage unique et la campagne sur l'eau du robinet - la commmunication sur le tri des déchets avec la mise à disposition de supports pour les sacs PMC et la distribution de poubelles (boîte en carton) pour les papiers - etc.

1.10.3. Intégrer les avis et conseils de l'ecoteam dans l'acquisition de fournitures et de consommables. (A.344)	
Description	Il serait souhaitable que l'ecoteam rende, d'initiative, des avis sur l'impact environnemental des acquisitions de consommables. Cela pourrait idéalement se faire via Plonemeeting.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Difficulté de fonctionnement de l'Ecoteam lors de la période de pandémie. La nature et le fonctionnement d'une Ecoteam ne permettent pas de donner des avis lors des acquisitions de consommables.
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20
Constat	En 2019, la Ville de Châtelet a signé la Charte des achats publics responsables. La Ville s'est également engagée dans un processus de suppression des objets plastiques.

	Dans ce contexte, l'Eco Team a proposé d'inclure des paragraphes « durables » dans les clauses techniques et a communiqué un fascicule sur les labels à l'ensemble des services de l'administration. En parallèle, l'Eco Team a suggéré diverses acquisitions durables aux différents services (ex : gourdes, stylo billes en matériaux réutilisables et/ou rechargeable, gobelets en cartons, etc.).
Commentaires	De par sa nature et son fonctionnement, une Eco Team n'a pas pour fonctionnalité de remettre des avis sur les acquisitions. Elle peut proposer des conseils afin de réaliser des acquisitions plus durables.

1.11. Améliorer l'impact environnemental des déplacements. (OO.345)	
Description	Il s'agit, en l'occurrence, d'actions diverses allant de l'utilisation de moyens de transport alternatifs au verdissement de la flotte de véhicules.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réaliser trois actions améliorant l'impact écologique des transports liés à l'activité communale.	100	13	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Environnement
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

1.11.2. Implémenter une pompe CNG à destination des services de la Ville. (A.346)	
Description	Il y a lieu, dans le cadre du verdissement de la flotte (voir Action A.347), d'installer une pompe à CNG à destination des futurs véhicules de la Ville utilisant ce carburant moins polluant.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	

Indice de santé	Etude de faisabilité avec IGRETEC en cours
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	10

1.11.3. Remplacer les véhicules déclassés par des véhicules au CNG. (A.347)	
Description	L'objectif est d'arriver à remplacer l'ensemble des véhicules communaux par ces véhicules utilisant ce carburant propre.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Il est difficile de donner un pourcentage précis de progression compte tenu de l'ampleur et de la diversité du charroi
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux, Service Achats courants, Service Environnement
Partenaires	Service des marchés publics
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Actuellement ces véhicules ont bénéficié de subsides.
Progression	10
Constat	Actuellement la Ville a fait l'acquisition de 5 véhicules équipés au CNG. Il serait judicieux à l'avenir que les services des Travaux et de l'Environnment ; lorsque c'est possible, envisagent d'acquérir des véhicules dits "verts"
Commentaires	Ce projet faisant l'objet de subsides, les dossiers sont traités par le service Marchés publics.

1.11.4. Etablir un système de cotation environnemental utilisable par les services communaux lors de leurs achats de "petit matériel" (A.348)	
Description	Ce système permettrait aux services communaux, lors de leurs consultations, dans le cadre de la législation sur les marchés publics (acquisitions de minime importance), de sélectionner le matériel ayant l'impact environnemental le plus faible.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/05/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Action difficilement réalisable en raison de la législation sur les marchés
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20
Constat	En 2020, Mr Bauwens Laurent et Mme Lecoyer Sabine ont suivi une formation quant à la législation en vigueur pour les achats durables, les labels et la possibilité de mettre en place des cotations selon des critères environnementaux. Une réunion était prévue avec le service environnement et Mr Bauwens et Mme Lecoyer. En raison de la crise sanitaire du Covid19 et des consignes de travail, cette réunion a été reportée. La réunion devrait avoir lieu fin 2021 ou début 2022.
Commentaires	Le service environnement n'est pas le seul intervenant pour l'élaboration d'une cotation.

2. Une gestion financière humaine et rigoureuse. (OS.256)	
Description	Une gestion au service du citoyen avec une gestion responsable.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Finances
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	500000.0	-	500000.0	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	2728350.51	2081480.51	646870.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	3228350.51	2081480.51	1146870.0	-	-	-	-

2.1. Déposer les fiches de la Ville de Châtelet dans le cadre de la programmation FEDER 2021-2027. (OO.299)	
Description	Il y a lieu d'identifier les projets à soumettre aux autorités communales dans le cadre de cette nouvelle programmation.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Déposer 4 fiches FEDER (%).	100	100	2021

Priorité	1
Échéance	01/09/2020
Responsable mandataire	5ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

2.1.2. Désigner un opérateur extérieur en vue de la réalisation des fiches FEDER. (A.300)	
Description	Il y a lieu de réaliser un marché public en vue de la désignation dudit opérateur extérieur. Un crédit de 20000 euros a été inscrit au budget extraordinaire 2020. Le Collège a désigné le bureau MACBRAIN CONSULT en séance du 30/10/2020.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

2.1.3. Procéder à l'identification par le Collège communal des projets qui seront repris dans les fiches FEDER. (A.301)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Le Collège du 02/04/2021 a décidé de retenir les fiches-projet suivantes dans le cadre de la programmation FEDER: Intégration de matériaux de dragage dans des matériaux routiers / unité pilote (SPW MI Châtelet); Complexe administratif Gendebien; Nouveau centre de services multifonctionnel; Intégration du chauffage urbain de TIBI; Le Conseil du 26/06/2021 a décidé de recourir à IGRETEC pour approfondir l'étude de faisabilité d'un pôle d'appui urbain sur le site de la Blanchisserie. Un complément de 20.000 euros a, pour ce faire, été ajouté au crédit extraordinaire de la MB2 2021.

	L'appel à projets FEDER devait avoir lieu en septembre 2021. Cependant, il est annoncé pour octobre/novembre 2021.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

2.2. Renforcer le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable. (OO.302)				
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique			
Indicateur de résultat	**Libellé**	**Valeur à atteindre**	**Valeur déjà atteinte**	**Année**
	Aboutir dans la reconversion économique des sites des Mottards et Decock (%)	100	10	2021
Priorité	1			
Échéance	01/10/2024			
Responsable mandataire	5ème Echevin			
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme			
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme			
Projections				
Budget analytique				
Budget propre				

2.2.2. Favoriser l'installation d'entreprises à haute valeur ajoutée dans les zones d'activité économique. (A.303)	
Description	Il s'agit d'aboutir à la création de périmètres PME et TPE (très petites entreprises) sur les sites dits des Mottards et DECOCK.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2021

Responsable mandataire	
Indice de santé	Le Conseil communal a approuvé en séance du 17/02/2020, la signature d'une convention de partenariat avec SPAQuE et les entreprises De Cock visant l'assainissement et le déploiement d'un site dédié au TPE sur les terrains "De Cock", rue des Coutures à Bouffioulx. IGRETEC sera chargé de la réalisation d'un SOL sur le site. Le site des Mottards pourrait également voir son affectation modifiée pour y implanter des entreprises en lien avec le secteur médical du fait de la proximité du futur GHdC (Périmètre de Reconnaissance Economique à réaliser par IGRETEC + Expropriation).
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	10

2.3. Maîtriser et réduire les délais de paiement. (OO.366)	
Description	Le but est de diminuer les délais de paiement à l'égard des fournisseurs de la Ville afin d'améliorer l'image de la Ville et inciter lesdits fournisseurs à soumissionner lors des avis de marchés publics.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Finances
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Diminuer de 30% les délais de paiement	100	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Directeur financier
Service gestionnaire	Service Finances
Partenaires	Directeur général
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	

2.3.2. Dématérialiser le processus de facturation. (A.367)	
Description	Il y a lieu de profiter de la mise en place de la facturation électronique en matière de marchés publics pour dématérialiser entièrement l'ensemble des opérations de facturation et notamment celles relatives aux marchés de minime importance.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/05/2029
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Directeur financier
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Constat	Abandon par Civadis de son logiciel de processus de flux virtualisé de factures. Une logiciel alternatif serait en cours de développement. Par ailleurs, pas de garantie à ce stade d'accord de la tutelle sur une dématérialisation physique des processus de facturation.
Commentaires	Dossier à mettre en pause.

2.3.3. Mettre en place un outil de suivi des délais de paiement. (A.368)	
Description	Il y a lieu d'implémenter un outil informatique permettant d'évaluer les délais de paiement en vue d'apporter des corrections aux processus défectueux.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	

Service gestionnaire	Directeur financier
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Constat	Retard de mise en oeuvre suite à des changements de personnel et aléas liés à la crise de la Covid 19.
Commentaires	La mise en place de cet outil demeure possible d'ici fin 2022 au moins pour les dossiers de l'Extraordinaire.

2.4. Mettre en place le contrôle interne de la Direction financière pour une meilleure maîtrise des risques et des informations de gestion. (OO.369)	
Description	L'identification des faiblesses dans le cadre du contrôle interne permettra de limiter les risques d'erreurs financières.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Finances
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir établi une grille d'analyse des risques et des procédures à appliquer pour pallier ceux-ci.	100	35	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Directeur financier
Service gestionnaire	Service Finances
Partenaires	Directeur général
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

2.4.2. Formaliser le cadre du contrôle interne. (A.370)	
Description	Il y a lieu de réaliser un état des lieux des mesures prises et à prendre.

Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Directeur financier
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20
Constat	Formalisation moins rapide que prévu du fait de changements de personnel et des difficultés liées à la Covid 19.
Commentaires	L'objectif demeure de parvenir à matérialiser une première partie des processus pour la fin 2022.

2.4.3. Finaliser la mise en place du logiciel de caisse communale. (A.371)	
Description	La caisse communale ainsi que les caisses des services Etat-civil et Population ont été informatisées. Il y a lieu de suivre la période de rodage et d'apporter les corrections nécessaires au bon fonctionnement de ces logiciels.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/04/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Directeur financier
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Progression	50
Constat	Difficulté de mise en place au guichet de la Recette. Problèmes techniques et organisationnels divers. Liaison avec Onyx hasardeuse (surtout dans le cas de paiements relatifs à des rôles de taxes multi-exercices). Impossibilité de gérer les versements de cautions (remboursables).
Commentaires	La mise en oeuvre du logiciel de caisse au niveau de la Recette se heurte à des difficultés techniques importantes. Une vérification du fonctionnement de ce logiciel auprès de l'AC Gerpinnes devra être menée une fois les restrictions sanitaires Covid 19 levées.

2.5. Rationaliser les coûts en continuant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux par des projets subsidiés ou non avec ou sans l'aide d'investisseurs externes. (OO.372)

Description	Les bâtiments ont de faibles performances énergétiques. Des efforts ont été entrepris comme le remplacement de l'ensemble du parc des chaudières communales ou le remplacement des châssis de certaines implantations communales. De nombreux efforts restent à faire.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir augmenté de 10% la performance énergétique de l'ensemble du parc immobilier communal.	100	21	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	500000.0	-	500000.0	-	-	-	-

Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	2728350.51	2081480.51	646870.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	3228350.51	2081480.51	1146870.0	-	-	-	-

2.5.2. Améliorer l'isolation des bâtiments communaux. (A.373)

Description	Il y a lieu de continuer à améliorer l'isolation des bâtiments communaux via le contrat-cadre dont la Ville dispose avec l'intercommunale IGRETEC et qui permet de diminuer les coûts d'investissement grâce aux économies réelles d'énergie.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Toutes les toitures réfectionnées ont été isolées
Service gestionnaire	Cellule Energie
Partenaires	Pour certains projets: INTERCOMMUNALE IGRETEC
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2019	10 171,26	
Ville	2019	19 384,2	
Ville	2019	142 111,02	
Ville	2019	137 235,78	
Ville	2019	218 604,65	
Ville	2019	71 995,0	
Ville	2019	39 905,0	
Ville	2019	295 509,0	

	Ville	2019	1 116 000,0	
	Ville	2020	41 870,0	
	Ville	2020	250 000,0	
	Ville	2020	100 000,0	
	Europe	2020	500 000,0	
	Europe	2020	0,0	

Commentaires budget	2019: Isolation des murs et toiture du réfectoire du GS BOUBIER - Rue Gendebien 224 - Montant: 10.171,26 € 2019: Isolation de la toiture du bâtiment logement d'ugence - Rue de la Plaine 15: Montant 19.384,20 € 2019: Isolation de la toiture du Local des Marcheurs de la grande Terre - Rue de la Fontaine: Montant: 39.905,00 € 2019: Remplacement des mesnuires extérieurs du GS Destrée: Place Destrée 47: Avenant n°7 Igretec Montant: 1.116.000,00 € 2018 (réalisation 2019): Isolation de la toiture du GS Hayettes/Solvay: Rue Solvay 39: Montant: 142.111,02 € 2018 (réalisation 2019): Isolation de la toiture du 55 Gendebien : Montant: 137.235,78 € 2018 (réalisation 2019): Isolation de la toiture de la croix rouge : Montant: 218.604,65 € 2018 (réalisation 2019): Isolation de la toiture du GS Grand Chêne : Montant: 71.995,00 € 2018 (Réalisation 2019 ou 2020): Isolation de la toiture des bâtiments rue de Fontaine (ATL, Enjeu, AA): Rue de la Fontaine 18: Avenant n°6 IGRETEC comprenant notamment l'isoslation des toitures et le remplacement des menuiseries extérieures - Montant: 295.509 € 2020: Isolation de la toiture et des murs: GS Grand Chêne: Rue de la plaine 11/13: Montant: 41.870 € (estimatif ne tient pas compte des honoraires du bureau d'étude) 2020: Rénovation de la toiture de l'école de Boubier - rue des Ecoles - Montant 250.000,00 € 2020: Travaux d'entretien de toiture: 100.000,00 € 2020: Hangar communal 55 rue Gendebien - Remplacement de la toiture: 500.000,00 €
Progression	30

2.5.3. Remplacer les éclairages anciens. (A.374)	
Description	Il y aurait lieu de remplacer chaque année 10% des éclairages vétustes de l'ensemble des bâtiments communaux.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024

Responsable mandataire	
Indice de santé	Bâtiments Gendebien 55 - 57 -59
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2020	220 000,0	
Ville	2019	10 581,45	
Ville	2019	19 983,15	

Commentaires budget	Voir la possibilité de réaliser des remplacements via le budget ordinaire (remplacement par le service patrimoine). 2019: rénovation de l'éclairage du GS Faubourg - rue des Champs 9 - budget nécessaire estimé:10.581,45 € 2019: Rénovation de l'éclairage du CTT: Rue de couillet 146 - Budget nécessaire: 19983,15 € 2020: Voir les actions entreprises par le service travaux 200.000 € - Consacrer un crédit annuel destiné aux travaux de mise en conformité - Voir PST Action A.298
Progression	20

2.5.4. Systématiser l'intégration des critères énergétiques dans les nouveaux projets. (A.375)

Description	Comme pour la procédure des trois feux verts en matière de sécurité sur les lieux de travail, il est nécessaire de systématiser un avis "énergétique" pour toute dépense d'investissement.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Tout projet touchant à l'enveloppe du bâtiment, l'isolation, l'éclairage et le chauffage respecte les critères énergétiques
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20
Constat	Mise au point d'une procédure de vérification des clauses techniques liés à l'énergie.

2.5.5. Mettre en place une télégestion des chaudières de tous les bâtiments communaux. (A.376)	
Description	Certaines chaudières communales ne sont pas équipées de télégestion. Il serait souhaitable de pallier cet état de fait.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Télégestion réalisée en fonction des budgets annuels
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2020	35 000,0	

Commentaires budget	Budget de 35.000 € porposé pour le budget extraordianaire de l'exercice 2020.
Progression	15

2.6. Rationaliser la consommation énergétique de l'éclairage public. (OO.377)	
Description	Une programmation sur 10 années a été réalisée avec ORES en vue de remplacer les anciennes ampoules par des LED dimmables.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Energie
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Respecter le programme d'investissement négocié avec ORES.	100	30	2021

Priorité	1
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	0.0	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

2.6.2. Remplacer les anciennes ampoules par des LED dimmables suivant la programmation sur 10 années réalisée avec ORES. (A.426)

Description	Remplacement de l'entièreté de l'éclairage public par des lampes LED pour 2030.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	La phase 1 est terminée - La phase 2 est en cours et la phase 3 est prévue pour l'année 2022
Service gestionnaire	Cellule Energie
Partenaires	ORES
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2019	0,0	
Ville	2020	0,0	

Commentaires budget	Un budget annuel sera prévu par la Ville de Châtelet (voir MB2 - 2019 et Budget 2020)
Progression	30
Constat	Le projet va commencer en 2019. Ores commence par remplacer l'éclairage public à grande consommation (pour 2024 nous aurons une diminution de 60% des consommations). Un dixième de l'éclairage public sera remplacé par année. 100 % devra être remplacé pour 2030.

2.7. Optimiser le financement des projets. (OO.378)

Description	La désignation du service des marchés publics a positionné la Ville de manière forte dans les dossiers de demande de subvention. Une optimisation du fonctionnement du service permettrait d'améliorer encore la qualité technique des dossiers de demande de subvention.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir perfectionné 75% des dossiers de demande de subventionnement	100	82	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/04/2020
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Cellule Marchés Publics
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

2.7.2. Organiser et adapter le fonctionnement du service des marchés publics ainsi que renforcer, en fonction des moyens budgétaires, l'équipe pour optimiser la recherche de subsides et en assurer le contrôle. (A.379)	
Description	Les procédures de recherche de subventions et de constitution des dossiers de demandes doivent être optimisées pour tenir compte des délais de réponse de plus en plus courts imposés par les pouvoirs subisidiants.
Indicateur de résultat	
Échéance	02/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Le pourcentage lié à la progression exprime le nombre de dossiers subventionnés par rapport au nombre de dossiers déposés (voir remarque infra). Ce pourcentage ne comprend pas les dossiers relevant du PIC qui sont gérés par les Travaux et les Marchés publics. L'indicateur des dossiers PIC est excellent puisque tous les dossiers ont été réalisés.
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics
Partenaires	Les différents niveaux de pouvoirs (Etat fédéral,RW, Province) ainsi que certains partenaires privés (exemple Fondation Roi Baudouin...) en fonction des appels à projets lancés.
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Voir pièce annexe.
Progression	82
Constat	Le montant des subsides pourrait être plus élévé si tous les services de l'Administration y consacrait un minimum de temps; ce n'est pas pour autant que le pourcentage de projets subventionnés serait plus élévé (puisque ce % exprime le ratio dossier rentré/subvention reçue) cfr.pièce annexe. La pandémie de COVID 19 a provoqué un ralentissement des appels à projets sur l'exercice 2020. Depuis juin 2021, les différents pouvoirs subsidiant se montrent actifs dans les appels à projets.
Commentaires	Il serait judicieux de penser à recruter un agent pour renforcer la recherche de subsides, puisque le service des marchés publics/Projets subventionnés compte un agent en moins depuis un an. Ceci ne s'est pas fait ressentir puisque l'année 2020 a été très calme en ce qui concerne les appels à projets. Nous constatons depuis juin une relance de l'activité.

2.8. Rationaliser et anticiper les dépenses de fournitures, la meilleure surveillance de leur utilisation et une meilleure sélection lors de l'acquisition. (OO.380)	
Description	Une mise en concurrence plus poussée en matière de marchés de minime importance permettrait d'encore diminuer les prix.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Finances
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Augmenter la mise en concurrence pour les dépenses de minime importance	100	80	2021

Priorité	1
Échéance	01/06/2020
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Achats courants
Service gestionnaire	Service Achats courants
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

2.8.2. Augmenter le nombre de fournisseurs consultés pour les marchés de minime importance. (A.381)	
Description	Actuellement, le nombre de soumissionnaires consultés est de trois. Il reste possible, à l'exception de certaines situations urgentes, d'augmenter leur nombre à 5, mais cette disposition n'est utilisée que lorsque la complexité du marché le requiert.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Un fichier fournisseurs est effectif sur base de leur participation lors de marchés antérieurs. L'éventail de l'offre n'est pas identique dans tous les domaines, mais les fournisseurs qui répondent à nos demandes d'offres sont ajoutés au fichier. Le fichier est en évolution constante et a atteint son efficacité maximale.
Service gestionnaire	Service Achats courants
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

2.8.3. Mettre en place des statistiques évolutives permettant l'anticipation de dépenses émergentes et la mise en évidence des domaines nécessitant des économies. (A.382)	
Description	Plus les statistiques seront pointues, plus le stock des fournitures correspondra aux besoins réels de l'administration ce qui évitera des achats de fournitures courantes trop conséquents.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/06/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Un encodage est réalisé au jour le jour dans Atal (gestion de stock)depuis le 1er janvier 2019, sur base des bons de commandes des services techniques, afin de déterminer le besoins en fournitures sur un exercice.
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Finances, Service Achats courants
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Pas de budget particulier prévu, le personnel étant en place ainsi que les moyens techniques.
Progression	60
Commentaires	L'épisode Covid a marqué un temps d'arrêt dans la progression de l'encodage des fournitures purement techniques à utilisation récurrente du fait que nos services se sont bornés à assurer le fonctionnement dans des conditions de fermeture quasi totale et avec des effectifs réduits. La période télé-travail qui s'en est suivie a surtout apporté la possibilité de revenir à une gestion en affaires courantes, laissant temporairement de côté les projets demandant un suivi constant.

3. Une prévention et une sécurité accrues du territoire communal. (OS.257)	
Description	Améliorer le sentiment de sécurité et la sécurité des citoyens de la Ville de Châtelet.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sécurité
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	-	-	-	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	35000.0	35000.0	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	35000.0	35000.0	-	-	-	-	-

3.1. Améliorer le vivre-ensemble et l'interculturalité. (OO.443)	
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	-	-	-	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	35000.0	35000.0	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-

Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	35000.0	35000.0	-	-	-	-	-

3.1.2. Mettre en place des initiatives permettant d'améliorer le vivre-ensemble et la prévention du radicalisme violent. (A.444)

Description	Il s'agit des actions des 2 AP "Initiatives locales d'intégration 2019-2020" (ILI) & "Aide à la coordination des CSIL-R.". Il est renvoyé à ce plan.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2019
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ces objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	CPAS | AMO Mikado | AMO Visa jeunes | CRIC | SIS | SLSP | Centre Culturel et Sportif turc | Association culturelle belgo-turque | Cercle Trentino | PSSP | Amnesty International (comité local) | asbl Folklore et flamenco | Centre Culturel Alevi du Grand Charleroi | Communauté grecque 6 0 0 0 Charleroi | asbl El Maujone | Entraide Saint Vincent de Paul | PAC Chatelineau | UNIA
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2019	15 000,0	
Wallonie	2019	20 000,0	

Commentaires budget	• Appel à projets "Initiatives locales d'intégration 2019-2020" (ILI) : 15000 € annuel (confirmé) ○ le subside est accordé, en principe, pour deux ans, soit les années civiles 2019 et 2020 pour autant que les activités aient été réalisées conformément aux activités annoncées dans la demande et retenues dans l'arrêté de subvention; • AP "Initiatives locales d'intégration 2019-2020" (ILI) & "Aide à la coordination des CSIL-R.". : 20000 € annuel (à confirmer)
Progression	
Constat	**<u>ILI</u>** Un des enjeux majeurs du processus d'intégration est de nature sociétale. Il vise à assurer le développement d'une société interculturelle en favorisant la participation de tous les citoyens, étrangers ou non, à la construction d'un « vivre ensemble ». Un « vivre ensemble » à la fois solidaire, respectueux des principes fondamentaux qui régissent notre société et enrichi par l'apport positif des diversités individuelles et collectives. La réussite de ce processus dépend de la responsabilité individuelle et collective de tous (nouveaux arrivants, habitants, instances politiques, associations, syndicats, médias, etc.) car l'intégration est un processus dynamique à double sens d'acceptation mutuelle, basé sur la réciprocité des droits et devoirs impliquant tant les migrants et leurs descendants que la société d'accueil dans son ensemble. Pour relever cet enjeu, il ne suffit pas de permettre aux personnes étrangères de rencontrer leurs besoins et droits fondamentaux. Encore faut-il qu'elles puissent établir des liens durables avec les autres habitants de notre région et, au travers de ceux-ci, concourir à l'établissement d'un vivre ensemble solidaire. Pour ce faire, un des moyens les plus pertinents réside dans une participation active à des initiatives collectives et multicommunautaires dans les champs social, économique, culturel, politique ou sportif. Les projets ont pour objectif général la réalisation par un public de personnes étrangères et non étrangères d'une ou plusieurs initiatives collectives qui favorisent le développement d'une société interculturelle en suscitant, de façon concrète et durable, un « vivre ensemble » solidaire. Ces projets doivent s'appuyer sur une démarche interculturelle fondée sur : - la décentration, la compréhension mutuelle et la négociation du « vivre ensemble »; - des modes d'action participatifs et collaboratifs qui permettent au public d'être un acteur à part entière dans la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des initiatives. Les projets peuvent aussi avoir comme objectif de lutter contre les discours de haine, la discrimination, déconstruire et dépasser les préjugés et stéréotypes à caractère raciste.

Commentaires	**<u>"Initiatives locales d'intégration 2019-2020" (ILI)</u>**
	Le projet châtelettain vise essentiellement à mettre en place une plate-forme interculturelle locale qui a pour objectif de réunir un public de personnes étrangères et non étrangères afin de discuter, ensemble, des questions de cohésion sociale, de vivre ensemble et de compréhension mutuelle au sein de l'entité. La finalité de cette initiative est la réalisation commune de projets concrets sur base de cette rencontre interculturelle locale.
	Il s'agit donc essentiellement d'initier un travail de 2ème ligne afin de piloter, en amont, la réalisation d'initiatives impulsées par les citoyens châtelettains d'origines diverses.
	
	• Plateforme interculturelle locale rassemblant les différentes communautés organisées sur le territoire ainsi que toute personne désireuse de s'y investir
	  ○ Encourager l'échange entre publics d'origines et de confessions diverses afin de susciter la décentration et la co-construction d'actions interculturelles (2ème ligne)
	• Visite de lieux de culte de l'entité (portes ouvertes) ou « midis culturels »
	  ○ Encourager l'échange entre publics de confessions diverses afin de permettre une meilleure connaissance des différents cultes présents sur le territoire
	<u>"Aide à la coordination des CSIL-R."</u>
	
	L'objectif principal du projet châtelettain est la coordination d'actions spontanées et à la
	demande des partenaires locaux, issues des réflexions menées en CSIL, le but étant de
	permettre la co-construction d'actions spécifiques en lien avec la prévention du radicalisme
	(sensibilisation, outils destinés aux professionnels de première ligne, formation, etc.) en
	favorisant le travail en réseau et les synergies. En raison de la réduction drastique du subside, il
	s'agit donc d'un travail de 2ème ligne qui sera effectué par la personne engagée pour coordonner la Cellule « radicalisme » mise en place dans le cadre des précédents appels à
	projets.
	Les activités concrètes, spontanées ou émanant directement du réseau local, seront principalement axées sur la prévention primaire. Par exemple :
	- Offre de formation au sein des associations locales et des citoyens (formations dispensées par le chargé de projet dans le cadre du précédent appel à projets) ;
	- Renforcement du travail de sensibilisation dans les quartiers par le biais d'activités déjà
	mises en place en collaboration avec les éducateurs du Service d'Intégration Sociale.
	Promouvoir des initiatives de prévention ciblées dans les quartiers auprès des publics jeunes
	qui pourraient être séduits par les discours extrêmes (terrains de sport, associations, clubs, etc.)
	Ex. Actions sportives d'accroche dans les agoras afin de créer un contact et ainsi favoriser les

	discussions orientées dans le but de sensibiliser les jeunes sur les questions liées au radicalisme. Les jeunes sont spécifiquement ciblés en raison de leur propension à adhérer aux discours de haine, quels qu'ils soient. Le diagnostic établi dans le cadre du précédent appel à projets pointait effectivement cette catégorie comme nécessitant une attention particulière. Le travail de terrain dans les quartiers est donc à envisager en fonction du montant octroyé pour le projet.

3.2. Augmenter l'efficience des actions de prévention. (OO.445)	
Indicateur de résultat	**Libellé** / **Valeur à atteindre** / **Valeur déjà atteinte** / **Année** Mettre en place minimum 10 actions coordonnées avec les services communaux et/ou supracommunaux (Zone de Police, Zone de Secours, Logis châtelettain, Régie de quartier, CPAS, TIBI, Plateforme de concertation violences conjugales et intrafamiliales de la province de Hainaut, Bureau Provincial de Prévention du Vol, ...) / 100 / 45 / 2021
Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Police administrative
Service gestionnaire	Police administrative
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

3.2.2. Renforcer la collaboration entre le PSSP et la Zone de Police. (A.446)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	De nouvelles réunions ont été organisées entre les Directions des services de la Zone de Police et le service Police Administrative (PSSP, PLANU, Agents

	constatateurs et Gardiens de la Paix, Police Administrative Générale). Elles s'ajoutent à d'autres organes de concertation comme la plateforme sécurité, la plateforme VIF, la CSIL-R, la cellule de sécurité (PLANU), le Conseil Zonal de Sécurité ou encore les réunions thématiques (cambriolage, PLP, vol dans véhicules,...). Depuis mars 2020, les réunions ont été limitées en raison de la pandémie. La plupart ont pu reprendre ces derniers mois mais certaines n'ont pu être organisées en raison du manque de personnel et particulièrement des absences de longue durée.
Service gestionnaire	PSSP
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50

3.2.3. Informer les services communaux et supracommunaux sur les thématiques liées à la sécurité. (A.447)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	Une séance info organisée par le PLANU le 10/12/19.Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, les mesures applicables sont systématiquement transmises aux services organisateurs d'événements sur l'entité. L'organisation de séances d'informations plus générales est freinée par le manque de personnel que connaît la Police Administrative(agents en maladie longue durée, départ à la pension de la responsable du PLANU, mutation d'un agent du PLANU vers un autre service et mutation interne)
Service gestionnaire	Police administrative
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	40
Commentaires	La crise sanitaire a eu un impact sur le développement de projets à destination de groupes de personnes. La levée de certaines restrictions permettra de reprogrammer

	des séances d'information. Des réunions sont toutefois organisées avec les services communaux et supracommunaux régulièrement.

3.3. Améliorer la sécurité des citoyens. (OO.448)	
Description	Lutter, entre autres, contre les dépôts clandestins en diminuant leur nombre par effet de dissuasion/répression.
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Diminuer de 20% le nombre de dépôts clandestins sur les hotspots	100	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Police administrative
Service gestionnaire	Police administrative
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

3.3.2. Optimiser la surveillance par caméras. (A.449)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	L'installation de la caméra fixe temporaire n'est pas encore effective. Les panneaux de signalisation ne sont pas encore installés,sans cela la caméra ne peut être utilisée. La ville dispose actuellement (au 4/10/2021) de deux caméras fixes temporaires qui sont placées sur le territoire en fonction des points noirs déterminés par le service des agents constatateurs ou en collaboration avec d'autres services communaux. La ville a été lauréat du deuxième appel à projet du SPW. Une troisième caméra viendra donc compléter le dispositif dans les prochains mois. Une 3ème candidature a été déposée auprès de la région wallonne en septembre 2021. Si nous sommes lauréat , une 4ème caméra pourra être ajoutée en 2022 au plus tôt.

Service gestionnaire	Police administrative
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

4. Une politique intergénérationnelle épanouissante et inclusive. (OS.259)	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

4.1. Favoriser le retissage des liens intergénérationnels dans les quartiers. (OO.424)	
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

4.1.2. Mettre en place un programme d'initiatives permettant les échanges entre générations. (A.425)

Description	Il s'agit des actions 5302 et 5301 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 5301 - Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, …)- Susciter les échanges entre générations différentes (hors liens familiaux) | 5302 - Ateliers/activités au sein des maisons de repos et lieux d'accueil de personnes âgées (jeux, chants, …)- Amener un public jeune au sein des maisons de repos et susciter l'échange avec les pensionnaires
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Maisons de repos locales (à définir) | SIS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	
Constat	La population, partenaires locaux et conseils consultatifs expriment le souhait de se rencontrer autour de thèmes généraux ou spécifiques amenant les participants à s'exprimer, toutes classes d'âges confondues. Ce besoin traduit en filigrane le besoin de se rassembler, d'échanger sur les faits d'actualité ou historiques, sur les us et coutumes locaux, de partager à propos de sujets divers, tant d'hier que d'aujourd'hui. Ce besoin touche des personnes fragilisées sujettes à l'isolement (souvent des personnes âgées) mais aussi des familles au sein desquelles manque un (grand-) parent "référent". A travers nos nombreux échanges, nous nous sommes également rendu compte que les seniors et les juniors ont rarement l'occasion de se rencontrer, de partager ou d' élaborer des activités et projets communs. Les jeunes ont aussi bien évidemment des choses à faire comprendre aux anciens, dont combler un certain isolement affectif, mais aussi les instruire en leur ouvrant des horizons, en les aidant à dépasser un vécu d'incompréhension.

	Des liens ont été noués par le PCS avec plusieurs maisons de repos (et de soins) / MR(S) ainsi qu'avec les écoles de l'entité. Il est apparu un besoin de mettre régulièrement en présence les publics d'âges différents autour d'activités partagées, mais au sein des structures MRS étant donné les difficultés de mobilité rencontrées par la majorité des résidents. Le public des MR(S) est en attente d'initiatives régulières permettant de rompre l'isolement familial pour certains mais surtout de créer un lien avec le public plus jeune. Un intérêt partagé est également particulièrement manifesté au niveau d'activités ludiques mais permettant d'activer physiquement et intellectuellement les résidents. Le PCS propose donc l'utilisation d'une console "kinect" permettant les échanges entre générations, à la fois à travers l'aspect ludique du jeu mais aussi via l'aspect santé/ergonomie, tel que préconisé pour les personnes plus âgées.
Commentaires	• Activité 1 x/semaine en alternance dans 3 maisons de repos. • Différents ateliers de rencontre et d'échanges sur des thèmes d'actualité ou liés aux us et coutumes, en collaboration avec les conseils consultatifs et partenaires locaux actifs dans la thématique. Certaines activités sont développées au sein des maisons de quartier, chez des partenaires ou structures dont le public est majoritairement composé de personnes âgées (via SIS)

4.2. Permettre l'épanouissement de l'enfance, de la jeunesse et des familles. (OO.427)

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir des lieux d'accueil de qualité et en quantité suffisante ainsi qu'un espace relais enfance.	100	60	2021

Priorité	1
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	6ème Echevin
Responsable administratif	Service des Sports
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

4.2.2. Avoir des lieux d'accueil de qualité en quantité pour le secteur du 0-3 ans et pour le secteur des 2,5-12 ans en dehors du temps scolaire. (A.428)

Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	60
Constat	EDD en octobre 19 AES Gaux et Charbonnages reconnu ONE en date du… Plan de formation chaque année sco (sauf en 20-21)

4.2.3. Mettre à disposition un espace relais enfance où les familles peuvent trouver écoute et conseils afin de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. (A.429)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	95
Constat	Engagement Art 60 pour service enfance/jeunesse + accueil personne des sports : avril 21

	Inauguration du Village relais « enfance-jeunesse et famille le 23/10/21

4.2.4. Augmenter les propositions d'accueil (stages) pour le secteur du 2,5-12 ans lors des périodes de vacances. (A.430)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	60
Constat	Stage vacances EFT Chantier (Sur nouveau site Ste Marie cf Covid) Stage dans les quartiers avec la plaine communale cf COVID (été 2020) Stage avec les JM (août 21)

4.2.5. Mettre en place des stratégies de communication afin de permettre aux familles de connaître l'offre d'accueil et de services. (A.431)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	
Progression	65
Constat	Dépliants papier/Site Ville/Page Facebook Village relais En/jeu/fa + Portes-ouvertes : 23/10/21 Funny day 26/06/22

4.2.6. Organiser des accueils de qualité durant les périodes de vacances en mettant l'accent sur l'accessibilité notamment financière et visant l'accueil de tous. (A.432)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Constat	Septembre 21 : convention Art 27 (activités gratuites du mercredi) Novembre 21 : activités gratuites du mercredi avec SAPASH Juillet : stage inclusif

4.2.7. Organiser des événements culturels et sportifs à destination des jeunes et des enfants en dehors de l'école. (A.433)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	

Service gestionnaire	Service Culture, Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	60
Constat	- Funny Day 26/06/22 - Contes et animations à la Maison Magritte - Animations et spectacle lors de Saveurs en ville en 2022

4.2.8. Accompagner l'enfance et la jeunesse par une présence effective, qualitative, quantitative et quotidienne des associations/services leur étant dédiés. (A.434)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	85
Constat	- Accroissement de l'équipe (service Jeunesse + article 60) - Permanence ATL dès 11/21 - Journée portes ouvertes du Village Relais En/Jeu/Fa - Partenariat ISPPC et El Maujonne

4.3. Favoriser le respect des droits de l'enfant. (OO.435)

Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir mis à disposition des responsables politiques et associatifs, des espaces de concertation pour construire la politique enfance.	100	67	2021

Priorité	1
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	6ème Echevin
Responsable administratif	Service des Sports
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	ATL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

4.3.2. Mettre à disposition des responsables politiques et associatifs des espaces de concertation pour construire la politique enfance. (A.436)

Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	Coordinatrice ATL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	75
Constat	CCA Sous-commission communale de l'accueil (accueil des petits + soutien scolaire)

	Participation aux plateforme provinciale et communautaire (lien avec le cabinet ministériel)à relais aux responsables communaux.

4.3.3. Organiser des concertations permettant de réfléchir aux actions cohérentes liées à l'enfance et la jeunesse. (A.437)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	Coordinatrice ATL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	65
Constat	Festival #zero-18 Organisation commune de festivité avec donc, lieu de concertation et de construction Funny day : Réunions communes

4.3.4. Mettre à disposition des opérateurs d'accueil et des jeunes des infrastructures réglementaires leur permettant d'avoir accès à des espaces où développer leur potentiel. (A.438)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports

Partenaires	Coordinatrice ATL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	60
Constat	AES et CDV de tout temps EDD : octobre 19 (nouvelle EDD via mise à dispo d'un nouveau local JM : août 21 (au sein des locaux ATL) Travaux ATL et EDD : Chauffage central : novembre 20 Châssis : +/- février 22 Aménagement cour extérieure : juin 21 Diverses interventions d'entretien en continu

4.3.5. Accueillir des opérateurs d'accueil et soutenir le tissu associatif local soucieux du respect des droits de l'enfant. (A.439)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	Coordinatrice ATL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	70
Constat	Accueil Chantier et travail de soutien à chaque situation complexe Accueil citoyen désireux d'ouvrir une EDD (Mr Bintu) (en 20 et septembre 21) Rencontre individuelle EDD ESVP cf rebooster l'accueil (septembre 21) … Booster Club de sport Dynamic Club (août 21)

4.4. Permettre aux jeunes de devenir des CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires). (OO.440)	
Indicateur de résultat	**Libellé** / **Valeur à atteindre** / **Valeur déjà atteinte** / **Année** Avoir créé de nouveaux moyens et espaces d'expression pour la jeunesse / 100 / 45 / 2021
Priorité	1
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	6ème Echevin
Responsable administratif	Service des Sports
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	Services Travaux, Marchés publics et Comptabilité - AMO Mikado et visa jeunes - PCS - ATL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

4.4.2. Mettre à la disposition des enfants et des jeunes des espaces d'émancipation. (A.441)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	10
Constat	- Ecole des devoirs - Achat maison pour implanter une Maison de jeunes - Etude d'opportunité en cours

4.4.3. Soutenir toute initiative laissant la parole et l'initiative aux jeunes. (A.442)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	80
Constat	Développement des CCE et CCJ

5. Environnement et qualité de vie (OS.260)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement

Budget des sous-éléments

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	126520.93	36520.93	30000.0	30000.0	30000.0	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	2969.16	-	2969.16	-	-	-	-
Autres	0.0	0.0	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	129490.09	36520.93	32969.16	30000.0	30000.0	-	-

5.1. Promouvoir la santé et le bien-être et lutter contre toutes formes d'assuétudes. (OO.450)

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Budget des actions

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	2969.16	-	2969.16	-	-	-	-

Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	2969.16	-	2969.16	-	-	-	-

5.1.2. Développer des collaborations et initiatives avec les différents acteurs locaux de la santé. (A.451)

Description	Il s'agit des actions 3106, 3306 et 3107 du PCS. Il est renvoyé à ce plan | 3106 - IST (MST) - Sensibiliser, informer, communiquer sur les risques liés aux IST à travers des tracts, conférences, ateliers, … | 3107 – Assuétudes (subv. ART 20) - Sensibiliser, informer, communiquer sur les risques liés aux assuétudes à travers des tracts, conférences, ateliers, … | 3306 - Dépistage gratuit - Amener des prestataires de santé à proposer des dépistages gratuits
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	SIDA-IST Charleroi | Maison médicale La Brèche | Trempoline ASBL (assuétudes)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	2 969,16	
Ville	2020	0,0	

Commentaires budget	Subvention de 3000 € (2969.16 €) à l'ASBL Trempoline dans le cadre de la subvention "Art 20" du décret.
Progression	
Constat	**<u>IST & autres</u>** Avec les partenaires actifs en matière de santé, nous relevons qu' il est extrêmement difficile de mobiliser les publics tant la fréquence des comportements défavorables à la santé (et les indicateurs) sont alarmants. Les collaborations avec les partenaires professionnels du secteur, ainsi que les initiatives préventives doivent donc être intensifiées.

	En l'absence de planning familial sur l'entité, les actions préventives associées au domaine des IST/MST apparaissent comme essentielles (sensibiliser le tout public à l' exposition particulière aux risques, renforcer les capacités à se protéger, favoriser la diffusion des moyens de protection, écoute neutre en toute confidentialité, ...). Un besoin quant à une bonne information des professionnels du réseau en contact avec des publics à risque est également relevé, ainsi que de sensibiliser à l'accueil de personnes séropositives et aux demandes particulières. Lors du salon annuel de la santé organisé sur Châtelet, plusieurs dépistages sont réalisés par les professionnels de la santé mais cela n'est pas suffisant. Nous rappellerons l'absence de planning familial sur l'entité. La demande est très importante et les possibilités de dépistage sur Châtelet trop peu nombreuses et cela à tout niveau. De plus, une sensibilisation sur le terrain, via des dépistages, nous semble nécessaire étant donné que ce public cible ne prend pas forcément le pli d'être attentif à sa santé. Aller vers lui est une nécessité. **Assuétudes** De manière générale, les partenaires professionnels observent une recrudescence de la consommation de cannabis et d'alcool, principalement chez les jeunes. D'autres formes d'assuétudes, comme le jeu, s'intensifient également. La Ville de Châtelet constitue un important pôle scolaire (2 athénées, 4 écoles secondaires) et met en présence un public à risque clairement identifié. Les constats sont les suivants : difficultés pour mettre et se mettre des limites, effet de groupe (fondamental à partir de 12 ans), niveau de précarité de la commune et donc propice aux comportements défavorables, manque d'institutions qui font de la prévention et qui ont une large expertise dans le travail avec des personnes dépendantes. La réponse aux difficultés constatées localement s'oriente encore et toujours au niveau de la sensibilisation à travers des campagnes globales de prévention (sensibilisation, information par rapport à la consommation de drogues légales et illégales), mais qui se veulent intégrées (pour les parents, les jeunes, les enseignants, les éducateurs, ...).
Commentaires	**IST** • Permanence "prévention / information" mensuelle • Dépistage 1 à 2 fois / mois en fonction (VIH, Syphilis et VHC anonymes) **Autre - Maison médicale La Brèche** Dépistage 4 fois / an (diabète, BMI (obésité), risque de chutes, dépendance rapide au tabac et vérification du calendrier vaccinal) **Assuétudes (subv ° ART 20 !)** A organiser : 10 animations / conférences & 2 formations

5.2. Promouvoir l'accès à une alimentation saine. (OO.452)	
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	01/12/2025

Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

5.2.2. Développer le jardin citoyen. (A.453)	
Description	Il s'agit de l'action 4403 du PCS. Il est renvoyé à ce plan | 4403 - Potager cultivé collectivement ou scindé en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire) - Procurer une aide alimentaire via la récolte des produits du potager
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	
Constat	Au vu de la situation socio-économique locale défavorable, de nombreuses personnes rencontrent d'importantes difficultés financières et s'alimenter correctement au quotidien s'apparente souvent à un défi. Châtelet compte en outre de nombreux logements sans jardin, notamment dans le quartier d'habitations sociales où se situe le jardin partagé. Au delà de préoccupations alimentaires évidentes et de la promotion d'une alimentation de qualité, saine et équilibrée pour tous, le travail ou le simple contact avec la terre et la nature environnante rencontrent un intérêt grandissant, y compris dans les champs du travail psycho-médico-social. Le jardin est alors un outil utilisé comme support d'insertion socio-professionnelle, de lutte contre l'exclusion sociale, de création de liens ou encore d'intervention thérapeutique. C'est à l'ensemble de ces besoins que répond notre action mise en place depuis 2011.

5.3. Mieux prendre en compte les besoins en favorisant la participation citoyenne. (OO.454)

Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-

Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

5.3.2. Développer la participation active des citoyens à travers le volontariat. (A.455)

Description	Il s'agit de l'action 6201 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 6201 - Cadastre des volontaires / bénévoles - Mettre en lien l'offre de bénévoles avec la demande d'associations, de collectivités |
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	
Constat	Lors des réunions de préparation du PCS 3 et via les groupes Spiral, les partenaires ont fait part de leurs difficultés à rechercher et trouver des bénévoles pour garantir certaines actions (centrale des moins mobiles, école des devoirs, visite des aînés à domicile, activités pour mamans toxicomanes etc). Les partenaires n'ont pas toujours les moyens pour recruter des volontaires alors que le PCS, via l'accueil de la Maison de la cohésion Sociale, a créé un vrai réseau de personnes, bénévoles potentiels. L'isolement des retraités est une problématique, notamment mise en avant par certains groupes SPIRAL. Se sentir utile quand on quitte le marché du travail est important pour la santé physique et mentale. Par ailleurs, nous recevons régulièrement des demandes de personnes souhaitant s'investir comme bénévoles mais ne sachant pas toujours quoi faire ni les démarches à accomplir (cadre juridique, convention, assurances, …). Organiser, de manière structurée, la centralisation des demandes, la publication des offres et fournir les renseignements de base permettra de rencontrer les besoins de l’offre et de la demande

Commentaires	Dans un premier temps, le PCS recueillera les besoins du réseau en termes de volontariat. Un agent du PCS pourra rédiger des petites annonces précises qui seront diffusées sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux, affichées au sein de la Maison de la Cohésion, diffusées via les partenaires, etc. Le PCS sera ensuite le relais entre les demandes et les offres, qu'il mettra à jour régulièrement. Des formations pourraient être organisées pour les bénévoles, selon les besoins du réseau. Une soirée d'information sur le volontariat est prévue, pour faire se rencontrer les bénévoles intéressés et les services en manque de bras, ainsi que diffuser une information générale sur les droits et devoirs des volontaires. Le résultat attendu est qu'il y ait davantage de bénévoles qui s'investissent au sein du réseau de partenaires pour améliorer les services aux citoyens (Ecole des devoirs, Centrale des Moins mobiles etc).

5.3.3. Développer des initiatives citoyennes éco-responsables. (A.456)	
Description	Il s'agit des actions 6302 et 6304 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 6302 – Repair café - Mettre en place un repair café | 6304 – Donnerie / brocante gratuite - Favoriser des échanges en donnant une 2ème vie aux objets
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	
Constat	Au vu de la situation socio-économique locale défavorable, de nombreuses personnes rencontrent d'importantes difficultés financières.

	Un repair café avait été impulsé par le PCS mais avait dû être abandonné faute de réparateurs en suffisance. Nous constatons que les demandes continuent d'affluer et le besoin d'une telle initiative est toujours bien présent car cette action peut permettre aux citoyens d'éviter de racheter de nouveaux appareils électriques notamment et réduire ainsi leurs frais. Deux communes proches organisent encore un repair-café (Fleurus / Gerpinnes) mais la fréquence des organisations ainsi que les difficultés de mobilité ne permettent pas toujours aux Châtelettains de bénéficier de ce service. Se procurer des biens de première nécessité, comme par exemple des vêtements ou d'autres objets utiles à la vie quotidienne (ustensiles de cuisine, vaisselle, petit électro, jouets, livres, ...) peut pour certains s'avérer difficile. Les initiatives en faveur de la réduction des déchets et de la gratuité se multiplient. Elles vont à l'encontre de l'idée dominante selon laquelle tout service doit être payant et ouvrent d'autres horizons que les rapports marchands. A travers cette activité solidaire se développent également de nouvelles dynamiques, de nouvelles façons de se rencontrer de manière conviviale, entre bénévoles, participants et bénéficiaires.
Commentaires	2 à 3 RC / an & 1 à 2 brocante / an

5.3.4. Favoriser l'accès aux nouvelles technologies. (A.457)	
Description	Il s'agit de l'action 6403 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 6403 - Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire (EPN, …) | - Augmenter le nombre de places d'accès aux formations / ateliers des partenaires
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Maison de l'emploi Forem
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Commentaires budget	Convention partenariat Mise à disposition d'une ressource : 0.15 ETP Un agent du PCS est présent à la Maison de l'emploi (1/2 j / semaine - collectif + rdv. individuels à déterminer) afin d'aider et répondre aux questions des personnes qui utilisent les PC sur place lors de leurs démarches de recherche d'emploi (ex : Aide pour rechercher les offres, aide dans l'utilisation de la boîte mail pour postuler..).
Progression	
Constat	Avec les partenaires / opérateurs locaux d'insertion professionnelle (Forem, CPAS, Régie, ...), nous avons constaté qu'un grand nombre de personnes éprouvaient des difficultés à maîtriser les outils informatiques de base nécessaires à la recherche d'emploi, notamment dans le cadre de la réalisation de CV et lettres de motivation. Les logiciels tels que Word, Excel ou encore la gestion et l'utilisation "professionnelle" des e-mails posent encore manifestement d'énormes difficultés pour certains. Or, nous connaissons tous l'importance qu'accordent les employeurs au fond mais aussi à la forme des sollicitations pour un emploi. C'est à ce niveau que nous désirons contribuer mais aussi à travers l'autonomisation dans la recherche d'emploi et la rédaction de CV & lettres de motivation. Cela passe par un encadrement spécifique, différencié des accompagnements orientés le plus souvent sur le fond des documents à remettre aux employeurs potentiels. Aucun partenaire ne réalise cela sur le territoire pour des personnes non encore inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle ou déjà prises en charge.
Commentaires	Un agent du PCS est présent à la Maison de l'emploi afin d'aider et répondre aux questions des personnes qui utilisent les PC sur place lors de leurs démarches de recherche d'emploi (ex : Aide pour rechercher les offres, aide dans l'utilisation de la boîte mail pour postuler..).

5.4. Réduire les émissions de gaz à effet de serre. (OO.458)

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir réduit de 40 % les émissions de gaz à effet de serre et ce, pour 2030	100	60	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Cellule Energie
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	6520.93	6520.93	-	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	6520.93	6520.93	-	-	-	-	-

5.4.2. Construire et mettre en oeuvre un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED) (A.459)

Description	Construire et mettre en oeuvre un PAED en diagnostiquant les actions et en les priorisant.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Cellule Energie
Partenaires	Intercommunale IGRETEC
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2019	6 520,93	

Commentaires budget	6.520,93 € TVAC, dans le cadre de la mission d'accompagnement administratif et technique, par IGRETEC, visant à rédiger, sur le territoire de la Ville de Châtelet, le Plan d'action local pour l'énergie durable et le climat, en abrégé PAEDC, sous l'article 879/122-02 du budget ordinaire de l'exercice 2017.
Progression	60

Constat	11.06.19: La rédaction du PAEC en cours de rédaction par IGRETEC et devrait être finalisé pour fin 2019. Les actions pour diminuer les consommations, de la Ville de Châtelet, de 40% pour 2030 seront définies ultérieurement pour se réaliser de 2020 à 2030.

5.5. Amener le citoyen à gérer l'énergie de façon plus rationnelle. (OO.460)

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir installé des panneaux photovoltaïques sur au minimum un bâtiment ou terrain public	100	3	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Cellule Energie
Service gestionnaire	Cellule Energie
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Budget des actions

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	-	-	-	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	0.0	0.0	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

5.5.2. Relancer les procédures d'achats groupés à l'échelle communale ou supracommunale et les rendre accessibles à tous. (A.461)

Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Non réalisé car IGRETEC n'a pas relancé les marchés et la période n'est pas propice suite à l'augmentation des prix de l'énergie
Service gestionnaire	Cellule Energie
Partenaires	IGRETEC
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Pas de budget nécessaire
Progression	0
Constat	IGRETEC réalise les marchés avec les fournisseurs d'énergie ainsi que la communication avec les citoyens. Pour 2020: Prendre contact avec IGRETEC pour définir un plan d'action (prévoir plan action avec dfférentes Ville pour bénificier des économies d'échelle)

5.5.3. Lancer les projets d'investissements avec une implication citoyenne portant sur l'énergie renouvelable en partenariat avec des asbl ou autres institutions éligibles. (A.462)	
Description	Il est étudié les possibilités d'établir une convention avec une coopérative afin d'installer des panneaux photovoltaïques soit sur un terrain public soit sur une toiture d'un bâtiment de la Ville de Châtelet. Les citoyens pourraient investir dans la coopérative et ainsi fiancer le projet.
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Projet abandonné car pas d'ASBL existante à l'heure actuelle
Service gestionnaire	Cellule Energie

Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Autres	2019	0,0	

Commentaires budget	Financement via une coopérative en partenarait avec la Ville de Châtelet et un installateur de panneaux photovoltaiques.
Progression	10
Constat	Investir dans l'énergie renouvelable via une coopérative avec des citoyens coopérateurs.

5.5.4. Déployer des bornes publiques de recharge de véhicules électriques. (A.463)

Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	La volonté est de remplacer nos véhicules usagés par des véhicules au CNG
Service gestionnaire	Service Travaux, Cellule Energie
Partenaires	ORES
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0
Constat	Voir s'il est toujours opportun de placer une borne électrique étant donné que la région Wallonne a tendance à favoriser le CNG

5.6. Participer aux différents appels émis par le SPW pour être reconnu comme une commune participative au niveau environnemental. (OO.464)

Indicateur de résultat	<table><tr><th>Libellé</th><th>Valeur à atteindre</th><th>Valeur déjà atteinte</th><th>Année</th></tr><tr><td>Avoir répondu à 50% des appels à projets émis par le SPW.</td><td>100</td><td>62</td><td>2021</td></tr></table>
Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Environnement
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

5.6.2. Répondre à l'appel Label Cimetières. (A.465)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Nombre de cimetières labellisés
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50
Constat	3 cimetières ont été labellisés cimetière nature 1 étoile : le cimetière de Bouffioulx, le cimetière de la Floche et dernièrement le cimetière du Centre. Il est prévu de faire végétaliser en vue d'une labélisation les derniers cimetières.

5.6.3. Répondre à l'appel Maya. (A.466)

Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	60
Constat	Le service environnement répond à tous les appels à projet Maya (prairies fleuries et hôtels à insectes). En 2021, la région a informé la Ville qu'un nouvel appel à projet nommé BiodiverCité allait englober plusieurs appels à projet sous une même appellation. L'appel à projet Maya est repris dans BiodiverCité. Il sera nécessaire de communiquer spécifiquement pour une bonne visibilité des actions en faveur des insectes pollinisateurs.

5.6.4. Répondre à l'appel Journée de l'arbre. (A.467)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50

Constat	Le service environnement répond à tous les appels à projet journée de l'arbre. En 2019, la Ville a été retenue pour la plantation de haies et le réaménagement d'espaces verts. En 2020, la Ville a été retenue pour la distribution d'arbres, la plantation de haies et le réaménagement d'espaces verts. En 2021, la région a informé la Ville qu'un nouvel appel à projet nommé BiodiverCité allait englober plusieurs appels à projet sous une même appellation. L'appel à projet Journée de l'arbre est repris dans ce nouvel appel à projet BiodiverCité.

5.6.5. Répondre à l'appel WE Parcs et jardins de Wallonie. (A.468)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50
Constat	Depuis 2017, le service environnement répond chaque année à l'appel à projet WE parcs et jardins de Wallonie. Le WE parcs et jardins avait initialement lieu au parc de Châtelet. Depuis 2019, les candidatures et les animations sont étendues au jardin partagé et au verger du Grand Chêne. Dans le futur, si la Ville gère et/ou crée de nouveaux vergers, les candidatures de l'appel à projet WE parcs et jardins de Wallonie seront élargies aux nouveaux espaces verts.

5.6.6. Répondre à l'appel Verdissement de la flotte. (A.469)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2019
Responsable mandataire	

Indice de santé	
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100
Commentaires	Plus d'appel à projet sur le verdissement mais le service continue de faire l'achat de véhicules CNG

5.6.7. Répondre à l'appel Panneaux signalétiques. (A.470)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100
Commentaires	Réhabilitation des sentiers, valoriser par une signalétique Achat d'une signalétique en collaboration avec la FWA.2021 Achat en collaboration avec la DNF de valve d'affichage spécifique.2020 Bâches proposées par HD pour les agriculteurs 2022

5.6.8. Répondre à l'appel Plan chats errants. (A.471)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024

Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	arrêt du subside et projet maintenu sur fond propre
Progression	50
Constat	Le service environnement a répondu aux appels à projet chats errants. A l'heure actuelle, cet appel à projet a été abandonné par le SPW. La prise en charge des chats errants continue mais sur fonds propre.
Commentaires	Appel à projet abandonné par le SPW mais conservé par l'administration sur fond propre

5.6.9. Répondre à l'appel Plan chats domestiques. (A.472)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	40
Commentaires	projet abandonné par le SPW

5.7. Assurer le développement des nouvelles alternatives environnementales et faire du service Environnement le volant d'inertie des services. (OO.473)	
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir développé 3 alternatives environnementales	100	70	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Environnement
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

5.7.2. Développer et rationaliser les ruchers et les vergers didactiques. (A.474)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Espace disponible
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement, Service des Sports, Service Environnement
Partenaires	Etablissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la fédération Wallonie Bruxelles Hainaut Développement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	70

Constat	**Ruchers didactiques :** Historiquement, en 2018, un rucher didactique a été placé en bordure du parc de Châtelet sur un terrain de l'école d'enseignement spécialisé (il comprenait 4 ruches). En 2019, un autre rucher didactique a été placé dans le verger du Grand-Chêne (il était composé de 4 ruches). Actuellement, ces 2 ruchers didactiques ont fait l'objet d'une rationalisation : Suite au retour d'expérience, 2 ruches du parc de Châtelet ont été déplacées vers le Grand Chêne en 2020. En effet, l'espace sous l'abri au parc n'est pas assez ergonomique pour contenir 4 ruches. Il est également nécessaire de repeupler les 2 ruchers en raison des chutes de population d'abeilles (rachat de 4 colonies en 2021 et de 4 colonies en 2022). En terme de bilan, on peut dire que la Ville dispose d'1 ruche au parc communal et de 5 à 6 ruches au Grand Chêne. Le service environnement entretient les ruchers didactiques selon les saisons et renouvelle les essaims. Des animations sont organisées chaque année lors des plaines de jeux et lors d'événements avec les différents établissements scolaires de l'entité. En outre, ces ruches permettent aux élèves de la section horticole de l'école de l'enseignement spécialisé d'effectuer des travaux pratiques. Chaque année, le miel des ruches est récolté, mis en bocal et fait l'objet d'une distribution en interne auprès des différents services de la Ville. Pour l'année 2022 et pendant 2 ans, une formation en apiculture est prévue pour deux des ouvriers du service environnement, afin d'assurer l'entretien des ruchers. **Vergers didactiques :** La ville dispose de deux vergers didactiques. En 2019, deux clôtures ont été placées au verger du Grand Chêne. En 2021, un plan du verger a été élaboré pour la réalisation de panneaux didactiques. Dans les 2 vergers didactiques, en 2020 et en 2021, il a été procédé à un inventaire des sujets morts à cause des intempéries ou qui ont été vandalisés, dans le but de les remplacer. Au niveau du verger didactique du parc, à côté du travail des ouvriers communaux, les élèves de l'école du Bosquet effectuent des tailles de formation. L'entretien du verger du Grand Chêne est assuré par les ouvriers communaux et les élèves de l'école du Bosquet. En 2021, il a porté sur la taille des rejets de saule, la tonte en bordure de propriété, la tonte de l'accès au rucher et le désherbage des petits fruitiers. En vue de rationaliser ces 2 vergers, en 2021, une réflexion a été menée sur la possibilité de leur gestion par éco pâturage et a abouti à l'élaboration d'une ébauche d'agenda d'entretien en gestion différenciée. Actuellement, il y a un appel à projet en cours pour la création d'un troisième verger.

5.7.3. Promouvoir l'utilisation des ecocups. (A.475)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Nombre croissant de demandes de location

Service gestionnaire	Direction générale, Service Châtelet animé, Service Environnement
Partenaires	En collaboration avec TIBI
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	L'utilisation des Ecocup est promue pour tous les évènements. Des visuels propres à la Ville de Châtelet ont été réalisés dans le cadre d'un concours à l'AR Magritte. 3 visuels ont été sélectionnés et imprimés sur les gobelets. Le système écocup fonctionne bien et rencontre un certain succès. En raison des mesures de confinement et sanitaires, l'année 2020 n'a pas été propice à l'utilisation des écocups. En 2021, il y a eu un changement du site internet d'Ecocup, le nom de la société Ecocup est devenu Reuz, la procédure de mise à disposition des gobelets a été modifiée et se fait via un formulaire en ligne. Dans ce contexte, il a été nécessaire de mettre à jour ladite procédure et de la communiquer. A terme, il faudra mettre en place un plan d'intervention dégressif de la prise en charge financière de la Ville pour la location des gobelets réutilisables. Le formulaire en ligne permet de choisir différents types d'intervention (transport, % de prise en charge de lavage, etc.).
Progression	70
Commentaires	Il est prévu de diminuer progressivement l'intervention financière de la Ville dans les écocups, puisque leur utilisation est maintenant bien adoptée.

5.7.4. Continuer les actions d'incroyables comestibles et de potagers urbains. (A.476)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	En fonction de l'adhésion de la population, on constate parfois des vols
Service gestionnaire	Service Environnement
Partenaires	Ecole du Bosquet et ASBL Chatelet centre ville
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	
Commentaires budget	Sur fond propre
Progression	70
Constat	Les incroyables commestibles ont été plantés à / au : - la Place du Perron, la Rue des Prés et la Salle de rencontre Théo Toussaint en 2019, 2020 et 2021; HD chatelet en a fait la publicité le 22/09/2019 - la Place de la Victoire et la Place du Marché en 2021; il y a eu un reportage de TV Sambre le 21/06/2021 et une publication de la Nouvelle Gazette le 20/06/2021 - Verger parc depuis 2019 A l'avenir, il est prévu d'en placer au Verger Grand Chêne.
Commentaires	Afin de favoriser la participation de la population, il est prévu d'intensifier la communication vis-à-vis des incroyables commestibles. Des postes FB seront prévus saisonnièrement lors des plantations par les élèves de l'école d'enseignement spécialisé (printemps) et lors des récoltes (été et automne) dans le but d'informer les citoyens de l'existence du projet et de les inciter à récolter et à planter dans l'espace public dédié à cet effet.

5.8. Développer des synergies avec les partenaires extérieurs. (OO.477)

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir développé des synergies avec le Logis Châtelettain et le CPAS	100	50	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	2ème Echevin
Responsable administratif	Service Environnement
Service gestionnaire	Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

5.8.2. Développer des synergies avec le Logis Châtelettain et le CPAS. (A.478)

Indicateur de résultat	

Échéance	01/01/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Sanctions administratives, PSSP, Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50
Constat	Les collaborations développées avec le CPAS portent sur : • le Plan chat domestique en 2019 (lien avec 8.6.8 A 472) • le Jardin partagé en 2019, 2020 et 2021 (lien avec 8.2.1 A 453) • la Campagne anti tabac en 2019 et 2020 (lien avec 8.1.1 A 451) • la Semaine de l'arbre, le Printemps sans pesticide, les Parcs et jardins de Wallonie,... • l'Eté solidaire nettoyage lors des inondations de Juillet 2021. A cela s'ajoute, la collaboration lors du transit de déchets vers les centres de traitement adéquats. Le service environnement de la Ville a également conseillé le CPAS pour l'élaboration de son Eco team Les collaborations avec le Logis Châtelettain concernent : • l'Action propreté menée dans la Cité leburton, la Cité Chavepeyer et la Cité des Tiennes • les Budgets participatifs de 2019 et 2020 et relatifs à Chavepeyer, Culot Reine, rue de la loi... • l'entretien de cités (Leburton, Grand-Chêne, Cayats, ...)

5.9. Elaborer un plan de prévention et d'entretien du réseau d'égouttage. (OO.479)

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir renforcé les contrôles avant les interventions afin de prévenir celles-ci	100	25	2021

Priorité	1
Échéance	01/12/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre

Responsable administratif	Service Travaux, Service Environnement
Service gestionnaire	Service Travaux, Service Environnement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	120000.0	30000.0	30000.0	30000.0	30000.0	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	120000.0	30000.0	30000.0	30000.0	30000.0	-	-

5.9.2. Développer des moyens alternatifs tel que le traitement biologique de l'envasement résiduel. (A.480)

Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux, Service Environnement
Partenaires	IGRETEC (observateur)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2019	30 000,0	

	Ville	2020	30 000,0	
	Ville	2021	30 000,0	
	Ville	2022	30 000,0	

Commentaires budget	Modification budgétaire n° 1 de 2019 pour une première phase test. Crédits prévus en 2020 sur 877 735 60 2020/0143
Progression	50
Constat	IGRETEC est un observateur attentif de la première phase test en tant que O.A.A. (Organisme d'Assainement Agréé).
Commentaires	La réunion préliminaire a été organisée ce 15/11/2019 avec la société IDRABEL, adjudicataire. Le traitement (avec mesurage des boues) démarre le lundi 25/11/2019.

5.9.3. Elaboration d'une cartographie des points de traitements nécessitant un effort soutenu (A.510)	
Description	Elaboration d'une cartographie des points de traitements nécessitant un effort soutenu
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux, Service Environnement
Partenaires	IGRETEC : Partenaire pour son étude de caractérisation du réseau d'égouttage sur le territoire de Châtelet)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Projet interne ne nécessitant pas de moyens budgétaires supplémentaires.
Progression	0
Constat	Prévention inondations - Des points critiques existent sur le réseau d'égouttage (mauvais écoulement,contre-pente, points bas,...)
Commentaires	Collaboration avec le CRSA pour le relevé des points noirs.

6. Une politique audacieuse en matière d'Urbanisme et de Logement. (OS.261)	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Urbanisme et Logement
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

6.1. Contribuer à améliorer l'accès au logement, aux ressources, à un environnement sain et un cadre de vie adapté. (OO.391)	
Description	L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Châtelettains par des actions d'amélioration et d'embellissement des quartiers de la Ville.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Urbanisme et Logement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mettre en oeuvre cinq projets d'embellissement de quartiers	100	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Service logement (Urbanisme)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

6.1.2. Développer des collaborations et initiatives avec les différents acteurs locaux du logement (A.392)

Description	Il s'agit de l'action 2104 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 2104 - Coaching individuel logement, aide à la recherche d'un logement - Définir le projet de logement, identifier le logement cible raisonnable et le chemin pour y arriver et/ou accompagner les candidats locataires dans leur recherche
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Service logement (Urbanisme)
Projections	
Budget analytique	

Budget propre

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	
Constat	L'accès au logement décent est une réelle problématique sur notre commune même si l'isadf ne le reflète pas réellement. L'ensemble des partenaires est unanime, qu'ils soient liés directement ou pas à cette thématique. Malgré le nombre important de logements sociaux et la présence d'une AIS, des centaines de personnes sont inscrites

	sur une liste d'attente pour bénéficier d'un logement. Aussi, les opérateurs du logement (AIS, la SLSP, ...) gèrent beaucoup de demandes et n'ont pas les moyens d'accompagner chaque personne vers les différents services. Enfin, la plate-forme logement a mis dans ses besoins prioritaires l'amélioration de l'accueil réservé aux citoyens, et il nous semble dès lors important d'offrir à ceux-ci un accompagnement, un relais vers les nombreux opérateurs existant, mais aussi de leur donner une information sur leurs droits, les possibilités de logement existant dans le privé, l'importance de trouver les annonces en se baladant soi-même en rue car tous les logements ne sont pas répertoriés. L'écrivain public reçoit également de nombreuses demandes liées au domaine du logement.
Commentaires	Le PCS proposera du temps, sur RDV, pour recevoir les personnes en recherche de logement. Lors de ces entretiens, l'agent PCS pourra définir avec le citoyen le projet de logement, en fonction de ses moyens, contraintes et obligations. Une fois le projet identifié, l'agent PCS pourra relayer la personne vers les différents opérateurs publics existant ou, le cas échéant, la soutenir dans sa recherche de logement privé (conseils pour se présenter à un propriétaire, rappel des droits et devoirs, recherche d'une caution auprès du CPAS si nécessaire, etc).

6.1.3. Soutenir et encadrer le projet d'embellissement des quartiers dans le cadre de l'action "Eté solidaire". (A.393)

Description	Il s'agit de l'action 2802 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 2802 - Petits aménagements en continu et durablement - Impliquer les habitants dans des petits aménagements de rue, de quartier, de village, …
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Service logement (Urbanisme)| SIS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	

Constat	La participation citoyenne est un enjeu démocratique local majeur. La Ville a décidé d'introduire des « budgets participatifs » dès 2019 pour les 8 quartiers et les 3 Conseils consultatifs. Elle souhaite impliquer le citoyen et favoriser la réflexion sur le devenir des quartiers/de la Ville en collaboration étroite avec ceux qui y vivent. Ces budgets sont, selon nous, un bon moyen de renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers. C'est dans cette optique que le PCS est partenaire de l'action à travers le soutien méthodologique donné au public désireux de vouloir introduire un projet. Dans le même ordre d'idée, le PCS encadre "Eté solidaire". Cette action permet à la fois de créer du lien avec des jeunes encore "inconnus" de nos services ou d'engager des jeunes déjà connus, rencontrant certaines difficultés, afin de leur permettre d'avoir accès à un job étudiant qu'ils ne trouveraient pas par ailleurs (trop jeunes, manque de réseau,...). Ils découvrent ainsi la réalité du marché du travail: règles de savoir-être, ponctualité, respect des consignes, le tout dans une ambiance de travail conviviale.

6.2. Permettre à tous l'accès à des logements décents. (OO.394)

Description	L'action vise à faciliter l'accès au logement, notamment pour les catégories de personnes fragilisées ou précarisées.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Développer trois actions visant à faciliter l'accès au logement.	100	70	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme
Service gestionnaire	Service Logement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

6.2.2. Faire connaître la procédure d'enquête d'insalubrité auprès des citoyens et la rendre plus accessible à tous. (A.395)

Description	Le but est d'éviter que des citoyens précarisés n'occupent un logement insalubre en leur indiquant les procédures ad hoc afin de mettre un terme à ladite insalubrité ou à être relogé. Un des objectifs est d'empêcher la remise sur le marché locatif d'immeubles n'ayant pas fait l'objet de travaux de réhabilitation.

Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	Les enquêtes ne sont plus effectuées par le service Logement mais par le SPW. Un article à ce propos dans le bulletin communal est envisagé afin d'expliquer la procédure au citoyen.
Service gestionnaire	Service Logement
Porteur de l'action	Pauline Lemineur
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	90

6.2.3. Mieux informer la population sur les conditions d'obtention des primes à la rénovation. (A.396)	
Description	Le but est d'inciter les citoyens à améliorer la qualité des logements en recourant aux incitants régionaux relatifs à la rénovation immobilière.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	Un article descriptif de la procédure "primes" applicable depuis le 01 juin 2019 sera publié dans le bulletin communal de mars 2020.
Service gestionnaire	Service Logement
Porteur de l'action	Pauline Lemineur
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Progression	50

6.2.4. Etablir un cadastre des logements insalubres au sens du Code wallon du logement et de l'habitat durable. (A.397)	
Description	Le but de ce cadastre est d'identifier de manière précise les logements insalubres afin d'inciter fiscalement (taxe sur les immeubles insalubres) leurs propriétaires à entamer des travaux d'amélioration.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Un listing "excell" reprend l'ensemble des dossiers insalubrité en cours. Fin 2019, le volet "inoccupé" a été réinitié par le service Logement. Un listing des logements situés en centre-ville de Châtelet(périmètre de rénovation urbaine)est en cours d'actualisation. Des vérifications régulières (RN) sont réalisées en ce qui concerne les immeubles frappés d'un arrêté d'inhabitabilité. Ces immeubles seront, en fonction de la durée d'inoccupation, également considérés comme inoccupés et dès lors feront l'objet des constats adéquats. Un listing "inoccupés" est également tenu à jour bien que son avancement ait été impacté par la crise sanitaire.
Service gestionnaire	Service Logement
Porteur de l'action	Pauline Lemineur
Partenaires	Service des gardiens de la paix
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	70

6.3. Soutenir la construction de logements neufs et la rénovation du bâti existant en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat et en veillant, également, à densifier les noyaux d'habitat. (OO.398)	
Description	Le but est de favoriser la construction de logements neufs dans les réserves foncières encore disponibles, d'embellir et améliorer le bâti existant en tenant compte d'objectifs visant à assurer une mixité sociale de l'habitat.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement

Indicateur de résultat	<table><tr><th>Libellé</th><th>Valeur à atteindre</th><th>Valeur déjà atteinte</th><th>Année</th></tr><tr><td>Développer quatre actions liées à cet objectif opérationnel.</td><td>100</td><td>6</td><td>2021</td></tr></table>
Priorité	1
Échéance	01/09/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme
Service gestionnaire	Service Logement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

6.3.2. Développer d'autres incitants à côté de la prime à l'embellissement de façade. (A.399)	
Description	La prime à l'embellissement de façade est un outil performant. Il serait, toutefois, utile de développer à côté de celle-ci d'autres outils visant à encore améliorer son efficacité tout en restant dans des balises budgétaires raisonnables.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	- Voir avec le DF pour un budget --> Prime à l'énergie (panneau, isolation, châssis) --> Prime pour la toiture
Service gestionnaire	Service Logement
Porteur de l'action	Pauline Lemineur
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.3.3. Rédiger des directives indicatives à destination des citoyens dans le cadre de la délivrance des autorisations urbanistiques. (A.400)	
Description	Afin d'éviter que des demandes de permis d'urbanisme ne soient refusées car ne correspondant pas aux règles de bon aménagement du territoire que le Collège communal s'est fixé, il paraît utile de codifier lesdites directives afin de faciliter l'appréhension de leur projet d'urbanisme par les citoyens.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Ce projet n'a jusqu'à présent pas encore été initié. Le service urbanisme/logement ayant été partiellement remanié en début d'année 2021, ce projet devrait être initié prochainement.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.3.4. Encourager l'affectation en logement des étages supérieurs des commerces. (A.401)	
Description	L'augmentation du nombre de logements disponibles passe par la mise sur le marché locatif des logements inoccupés situés au-dessus des commerces.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Difficile à mettre en place car cela nécessite 2 portes d'entrées et en centre-ville les bâtiments n'en possèdent qu'une la plupart du temps et n'ont pas la possibilité d'en placer une 2eme.
Service gestionnaire	Service Logement
Porteur de l'action	Pauline Lemineur

Partenaires	Service de l'Urbanisme et l'ASBL "Gestion Centre-Ville".
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.3.5. Encourager la création de logements neufs par la recherche de partenaires privés. (A.402)	
Description	La recherche d'investisseurs immobiliers devrait permettre de développer la construction de logements neufs sur les réserves foncières qui appartiennent à la Ville.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Voir rénovation urbaine, fiche projet pas encore déterminée
Service gestionnaire	Service Logement
Porteur de l'action	Pauline Lemineur
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20

6.4. Développer une vision prospective du développement territorial et urbanistique de la Ville, dans un cadre communal et supracommunal. (OO.483)

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Prendre des actions pour soutenir le développement territorial	100	6	2021

Priorité	1

Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	5ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

6.4.2. Réviser le schéma de structure et le guide communal d'urbanisme. (A.484)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	-2018: contrat de mission d'accompagnement signé avec IGRETEC concernant la révision du SDC et GCU - 30/12/2020: désignation du bureau d'études AGORA en vue de réviser le SDC & GCU - Révision du SDC en 5 phases selon AGORA avec une phase 1 (analyse contextuelle) en cours de réalisation --> participation citoyenne via l'envoi d'un questionnaire toutes boîtes (octobre 2021)
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.4.3. Etudier les Zones d'aménagement communal concerté (ZACC). (A.485)	
Description	L'objectif est de permettre la création de quartiers d'habitat adaptés en privilégiant les projets d'habitat groupé et intergénérationnel ainsi que le développement de fonctions de proximité pour développer une qualité de vie et un niveau de services supérieurs.
Indicateur de résultat	

Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Certaines ZACC sont à l'étude quant à leur mise en oeuvre. Un état des lieux est envisagé.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20

6.4.4. Etudier et mettre en oeuvre le SOL de l'Usine à Gaz. (A.486)	
Description	L'objectif est d'y construire une nouvelle résidence-services ainsi que des nouveaux logements pour familles et quelques surfaces commerciales et/ou services de proximité.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Par délibération du 22 août 2016 (objet 10), le Conseil communal a décidé d'autoriser la signature d'un contrat cadre en vue du réaménagement du site Usine à gaz et de confier la mission d'étude à IGRETEC, dans le cadre de la relation in House. IGRETEC a initié l'étude en parallèle des études de caractérisation de la SPAQuE. En séance du 10 mai 2019, le Collège a décidé de déterminer les affectations à développer sur le site comme suit : privilégier le développement d'une double résidence-service sur l'entièreté du site afin d'encourager un partenariat avec un investisseur privé créer une zone "tampon" boisée permettant une liaison piétonne et visuelle entre les deux "pôles" créer un parking sur l'emplacement des anciens gazomètres et dont l'accès sera réalisé dans le prolongement de la rue de l'Hôpital prévoir la construction de logements (appartements de haute qualité / pour personnes âgées) et de cellules commerciales et/ou services (commerces de proximité) entre la limite nord du site et la voirie d'accès au parking (dans le prolongement de la rue de l'Hôpital), préserver la zone d'espace vert (extrême Sud du site).

	Afin de développer et de réaliser le Schéma le plus opérationnel possible et ainsi en garantir la mise en oeuvre, il a été décidé de chercher un investisseur et éventuellement un futur gestionnaire de la Résidence service à implanter sur le site. Il a été demandé à IGRETEC de mettre l'étude du SOL en stand-by. Sur base des résultats que fournira l'étude d'opportunité réalisée par ASSAR ARCHITECTS, la Ville espère capter l'intérêt d'un investisseur privé pour prendre part à la construction. IGRETEC pourra alors reprendre l'étude de réalisation du SOL. Le chantier d'assainissement réalisé par la SPAQuE est quasi terminé (octobre 2021) et le bureau d'études en charge de l'étude d'opportunité : ASSAR ARCHITECTS, a présenté une première ébauche d'avant-projet en date du 01/10/2021 --> 5 esquisses sur lesquelles le Collège est amené à se positionner.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	10

6.4.5. Développer, sur le site du 10 rue du Gouffre, un ensemble de salles polyvalentes dédiées aux arts et à la culture. (A.487)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	En attente de l'achat du terrain. Une dernière offre a été faite en juin 2020 avec un délai de validité au 31 août 2020. Maître Ceola nous a averti n'avoir eu aucune réponse du conseil adverse. La Ville ne souhaite plus acquérir ce site. Par courrier du 13/10/2020, le SPW nous informe ne pas pouvoir transférer les subsides, octroyés dans le cadre du plan Marshall 4.0, vers un autre site.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	
Progression	0

6.4.6. Etudier et mettre en oeuvre, pour le site des Mottards, les outils urbanistiques nécessaires au développement d'activités économiques en lien avec le nouveau grand hôpital situé à Gilly. (A.488)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	- Procédure d'expropriation vs Frunpark: en cours; - Second permis d'urbanisme demandé pour FRUNPARK (projet initial modifié) : D.IV.22 Ce projet consiste en une amélioration du projet autorisé le 26 juillet 2019 par arrêté ministériel, en ce qu'il propose une meilleure mixité (davantage de logements et PME, moins de commerces), un traitement plus qualitatif de l'architecture et un aménagement plus poussé du parc paysager et des éléments relatifs à la durabilité (modes doux, toiture pouvant accueillir des panneaux solaires, élargissement des noues et du bassin d'orage, électromobilité). Par rapport au périmètre du permis octroyé en 2019, la présente demande vise un périmètre un peu plus étendu, en ce qu'il intègre les parcelles 10 Z 2, 10 W 2, 10 A 3 et 10 H 2 de manière à pouvoir aménager 5 places de stationnement supplémentaires et de réduire l'impact sur le relief du sol dans la mesure où on peut y prévoir un talus planté en lieu et place des L en béton. --> enquête publique --> avis défavorable du Collège en date du 10/09/2021
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.4.7. Etudier et mettre en oeuvre le SOL du site des Ateliers de la Biesme. (A.489)	
Description	L'objectif est de préciser l'affectation future des terrains (TPE + logements).

Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	La convention tripartite de partenariat "public-privé" (SPAQuE, De Cock, Ville) a été approuvée par le Conseil communal en séance du 17/02/2020 et signée le 30/04/2020. Elle fixe les obligations de chaque partie. Une esquisse a été transmise par le bureau DR(EA)²M (De Cock. Le Collège a approuvé l'esquisse le 13/03/2020. Elle a ensuite été actualisée en prévoyant le maintien de certains bâtiments (9 halls destinés aux TPE, surface brute totale: 14400 m²) DR(EA)²M a présenté un avant-projet en date du 07/05/2021 lors d'une réunion avec le Fonctionnaire délégué. Afin de mener ce projet à bien, il serait nécessaire d'abroger la zone de réservation qui impacte le périmètre de projet --> intégrer un volet "abrogation de zone de réservation" lors de la réalisation du Schéma d'Orientation Local (SOL) ? IGRETEC étudie actuellement cette possibilité.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	15

6.4.8. Encourager, avec le Port Autonome de Charleroi, le développement et l'implantation d'activités économiques peu polluantes et axées "durable". (A.490)	
Description	Ce projet n'a jusqu'à présent pas encore été initié. Le service urbanisme/logement ayant été partiellement remanié en début d'année 2021, ce projet devrait être initié prochainement.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme

Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.5. Poursuivre le développement de certains quartiers urbanisés en veillant à l'amélioration de la qualité des espaces publics et la création de nouveaux logements et commerces. (OO.491)

Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Prendre des actions pour soutenir la rénovation et la revitalisation urbaines	100	8	2021

Priorité	1
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	5ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

6.5.2. Aménager une esplanade urbaine sur l'ancien lit de la Sambre. (A.492)

Description	L'objectif est d'offrir des espaces publics de qualité propices à de nouvelles activités et à des lieux de convivialité.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Dossier d'avant-projet en cours de réalisation chez SBE
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme

Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	15

6.5.3. Rénover la Fiancée en une maternité d'entreprises et deux logements de qualité. (A.493)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Les subsides nous ont été octroyés à la suite du dépôt du dossier d'avant-projet et à la demande de subventions. Faisant suite au dossier d'avant-projet et aux remarques formulées, le Collège s'est positionné et a décidé de ne réaliser non pas 2 mais 1 maternité commerciale ainsi que de conserver la façade avant. IGRETEC a été mandaté afin de réaliser le dossier de projet de même que d'autres prestations à savoir : Architecture Responsable PEB Coordination sécurité santé Les conventions relatives à ces prestations seront présentées pour accord au Conseil d'octobre.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20

6.5.4. Renforcer le style et l'âme de la ville par un équipement urbain de qualité. (A.494)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2023

Responsable mandataire	
Indice de santé	Projets liés à la rénovation urbaine en cours de mise en oeuvre
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

6.5.5. Soutenir toute initiative visant à organiser la mutualisation des moyens en vue de la création de nouveaux logements. (A.495)	
Description	L'objectif est de garantir la mixité sociale et de renforcer la diversité, la qualité des commerces de proximité et la mixité des fonctions du territoire dans le centre-ville de Châtelet.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Ce projet n'a jusqu'à présent pas encore été initié. Le service urbanisme/logement ayant été partiellement remanié en début d'année 2021, ce projet devrait être initié prochainement.
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

7. Mobilité douce et voiries. (OS.262)

Catégorie: Volet externe : Développement des politiques - Mobilité

Budget des sous-éléments

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	2678447.0	-	1730084.0	698363.0	150000.0	50000.0	50000.0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	3192674.0	-	2370128.0	822546.0	-	-	-
Autres	1161686.0	-	993186.0	168500.0	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	7032807.0	-	5093398.0	1689409.0	150000.0	50000.0	50000.0

7.1. Améliorer l'état général et la sécurité des voiries. (OO.304)

Catégorie: Volet externe : Développement des politiques - Mobilité

Indicateur de résultat

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir amélioré et sécurisé 4 voiries par an - hors plan PIC (%).	100	30	2021

Priorité: 1

Échéance: 01/10/2024

Responsable mandataire: Bourgmestre

Responsable administratif: Service Travaux

Service gestionnaire: Service Travaux

Projections:

Budget analytique:

Budget propre:

Budget des actions

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-

Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	550000.0	-	150000.0	150000.0	150000.0	500000.0	500000.0
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	550000.0	-	150000.0	150000.0	150000.0	500000.0	500000.0

7.1.2. Aménager les abords des écoles. (A.305)

Description	Aménager les abords des écoles suivant le plan de mobilité
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Divers aménagements ont été réalisés notamment: - une zone de bus aux environs de l'école Pie X afin de sécuriser le transport d'élèves vers les piscines, etc. - passages pour piétons, espaces de circulation, etc. à la rue des Hayettes; - etc. Il serait pertinent de contacter les responsables d'écoles afin de faire un état des lieux de la situation.
Service gestionnaire	Service Travaux, Service de l'Urbanisme, Police administrative
Partenaires	SPW MOBILITE
Projections	
Budget analytique	

Budget propre

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2020	50 000,0	
Ville	2021	50 000,0	
Ville	2022	50 000,0	
Ville	2023	50 000,0	
Ville	2024	50 000,0	

Commentaires budget: Budget annuel - 50.000 € par année jusqu'en 2024

Progression	90
Constat	La mobilité et la sécurité doivent être améliorées aux abords des écoles.
Commentaires	Les projets doivent être réfléchis, en amont, en concertation avec le conseiller en mobilité communal, la police administrative, le SPW Mobilité, la zone de police et le service Travaux.

7.1.3. Elaborer un plan de rénovation et d'entretien des trottoirs. (A.306)	
Description	Elaborer un plan de rénovation et d'entretien des trottoirs (en dehors de l'entretien ponctuel).
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2020	100 000,0	
Ville	2021	100 000,0	
Ville	2022	100 000,0	

Progression	0
Constat	Au vu de la quantité de trottoirs à réparer sur le territoire, nécessité d'un outil d'aide à la décision pour une meilleure hiérarchisation des demandes et des besoins.
Commentaires	Elaborer un plan de rénovation lourde des trottoirs (externalisation des travaux) en dehors de l'entretien ponctuel - interne/externe).

7.1.4. Mise en place d'une concertation avec le SPW en vue de la rénovation des voiries régionales. (A.309)	
Description	Mise en place d'une concertation avec le SPW en vue de la rénovation des voiries régionales.
Indicateur de résultat	

Échéance	01/12/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Partenaires	SPW DGO1-Service public de Wallonie - Mobilité et Infrastructures - Direction des Routes de Charleroi (DGO1.42, rue de l'Ecluse 22 6000 CHARLEROI
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Pas d'implication financière
Progression	0
Constat	Les organigrammes de structure et services de cette organisation (SPW) sont en constante remise en question. Manque de communication effectif. Pas de connaissance à court et moyen termes des projets envisagés sur Châtelet.

7.2. Plan PIC 2019-2021 (OO.307)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réalisation des travaux approuvés par la DG01 (%)	100	35	2021

Priorité	1
Échéance	01/12/2021
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2128447.0	-	1580084.0	548363.0	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	3192674.0	-	2370128.0	822546.0	-	-	-
	Autres	1161686.0	-	993186.0	168500.0	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	6482807.0	-	4943398.0	1539409.0	-	-	-

7.2.2. Amélioration et égouttage de la rue de Loverval (de la rue d'Acoz à la rue du Beau-Moulin) à Châtelet (A.496)

Description	Amélioration et égouttage de la rue de Loverval (de la rue d'Acoz à la rue du Beau-Moulin) à Châtelet - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 1
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC - Auteur de Projet - Accusé de réception du SPW
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'Intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet et O.A.A. (Organisme d'Assainissement Agréé)
Projections	
Budget analytique	

Budget propre

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	137 248,0	
Autres	2020	341 000,0	
Ville	2020	91 498,0	

Commentaires budget	La SPGE (Service Publique de Gestion de l'Eau) pour le subside de la partie égouttage et le SPW-DG01 pour le subside des autres travaux (60%)

Progression	50
Constat	Le tronçon d'égouttage situé à la rue de Loverval entre la rue d'Acoz et la rue du Beau Moulin est vétuste (maçonnerie de briques) et largement sous-dimensionnée ovoïde 60/40 lequel reçoit en amont un DN 700 et un DN90/60 des rues de Loverval et Charles Degrange. Cette situation provoque des inondations répétées avec des reflux d'eaux usées dans les caves des habitations riveraines. Le revêtement de cette voirie est fissuré et faïencé. Compte tenu des travaux d'égouttage et afin de pérenniser la structure de la voirie après la réalisation de ceux-ci, l'administration communale souhaite réfectionner le coffre complet.

7.2.3. Amélioration et égouttage de l'impasse de la rue de Loverval à Châtelet (A.497)

Description	Amélioration et égouttage de l'impasse de la rue de Loverval à Châtelet - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 2
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC - Auteur de projet - Accusé réception SPW
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	Intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet et O.A.A. (Organisme d'Assainissement Agréé)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	13 916,0	
Autres	2021	36 450,0	
Ville	2021	9 277,0	

Commentaires budget	La SPGE (Service Publique de Gestion de l'Eau) pour le subside de la partie égouttage et le SPW-DG01 pour le subside des autres travaux (60%)
Progression	50
Constat	L'égouttage situé dans l'impasse de la rue de Loverval est vétuste et est constitué d'un vieux tuyau en grès, lequel s'écoule à l'arrière de jardins vers le réseau régional rue de Couillet. La voirie est constituée de petits pavés de porphyre et est en mauvais état.

	Compte tenu des travaux d'égouttage et afin de rafraichir cette impasse, l'administration communale souhaite réfectionner celle-ci de façade à façade.

7.2.4. Amélioration et égouttage du Quartier du Grand-Trieu (Phase 2) à Châtelineau (A.498)

Description	Amélioration et égouttage du Quartier du Grand-Trieu (Phase 2) à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 3
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC - Auteur de Projet - Approbation du dossier remanié au Conseil Communal - En Adjudication
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	Intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet et O.A.A. (Organisme d'Assainissement Agréé)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	45 738,0	
Autres	2021	132 050,0	
Ville	2021	30 492,0	

Commentaires budget	La SPGE (Service Publique de Gestion de l'Eau) pour le subside de la partie égouttage et le SPW-DG01 pour le subside des autres travaux (60%)
Progression	50
Constat	Le quartier résidentiel du Grand Trieu a été construit fin des années 1970 et se situe entre les rues des Masuirs et Sylvain Pirmez. L'égouttage existant a été mal posé. Il présente des contre-pentes. Une première phase de remplacement de l'égouttage a déjà été réalisée dans le cadre du PIC 2013-106. Le cadastre de l'égouttage montre que le réseau aval présente aussi des contre-pentes. Compte tenu des travaux d'égouttage et afin de pérenniser la structure de la voirie après la réalisation de ceux-ci, l'administration communale souhaite réfectionner le coffre complet.

7.2.5. Amélioration et égouttage de la rue Saint Blaise à Bouffioulx (A.499)

Description	Amélioration et égouttage de la rue Saint Blaise à Bouffioulx - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 4
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC - Auteur de Projet : Approbation du dossier remanié au Conseil Communal - En adjudication
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet et O.A.A. (Organisme d'Assainissement Agréé)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	216 457,0	
Autres	2020	296 600,0	
Ville	2020	144 305,0	

Commentaires budget	La SPGE (Service Publique de Gestion de l'Eau) pour le subside de la partie égouttage et le SPW-DG01 pour le subside des autres travaux (60%)
Progression	50
Constat	La rue Saint-Blaise est dépourvue d'égouttage. Le revêtement et le coffre de cette voirie est en très mauvais état. En outre, on note aussi l'absence de trottoirs. Les linéaires sont aussi à remplacer.

7.2.6. Amélioration et égouttage des rues Destrée et Solvay à Bouffioulx (A.500)

Description	Amélioration et égouttage des rues Destrée et Solvay à Bouffioulx - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 5
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC Auteur de Projet -Reçu Dossier remanié IGRETEC - En attente complément pour travaux d'installation conduite d'eau

Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet et O.A.A. (Organisme d'Assainissement Agréé)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	344 491,0	
Autres	2020	355 586,0	
Ville	2020	229 660,0	

Commentaires budget	La SPGE (Service Publique de Gestion de l'Eau) pour le subside de la partie égouttage et le SPW-DG01 pour le subside des autres travaux (60%)
Progression	50
Constat	Le tronçon est situé entre la rue Terre Blanche et le passage à niveau situé à l'Avenue Paul Pastur. Des bordures détériorées, en pierre bleue, délimitent des trottoirs en dalles béton/pavés béton, ces trottoirs méritent une remise à neuf. La voirie est en pavés en pierre bleue et présente localement un orniérage, des zones de déchaussement et réparation provisoire en hydrocarboné (principalement sur le tronçon de la rue J. Destrée) Un dispositif de sécurité (plateau) se trouve devant l'école maternelle Solvay et nécessite un réaménagement pour améliorer la sécurité face à la sortie de l'école. L'égouttage est constitué d'un réseau vétuste en maçonnerie de briques.

7.2.7. Réfection des rues de Loverval et de la Blanche-Borne (de la rue du Beau-Moulin jusquà l'échangeur de la R3) à Châtelet (A.501)

Description	Réfection des rues de Loverval et de la Blanche-Borne (de la rue du Beau-Moulin jusquà l'échangeur de la R3) à Châtelet - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 6
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux, Cellule Marchés Publics
Partenaires	L'Intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet

Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	682 259,0	
Ville	2020	454 839,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	10
Constat	Le tronçon retenu se situe entre la rue du Beau Moulin à Châtelet et l'échangeur de la R3 à Bouffioulx. Long de 2400m, situé d'abord en zone urbaine dans sa partie aval (jusqu'à la bretelle N576) et ensuite en zone péri-urbaine du sentier de l'Oppidum jusqu'à l'échangeur de la R3 dans sa partie amont, la rue de Loverval/ Blanche Borne est revêtue d'un hydrocarboné fissuré et faïencé. De nombreuses réparations parfois mal réalisées ont été effectuées (impétrants). Le coffre devra peut être remplacé à certains endroits (purges). Les bordures et filets d'eau sont généralement en bon état. Quelques mises à niveau seront nécessaires ainsi que quelques remplacements de dalles de trottoirs.

7.2.8. Réfection de la rue de la Croix à Châtelineau (A.502)

Description	Réfection de la rue de la Croix à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 7
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	La réfection de la Rue de la Croix est remplacée par celle de la rue des Essarts
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	396 015,0	
Ville	2020	264 010,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	15
Constat	Le tronçon retenu est situé entre la rue du Sart-Allet et la rue Culot-Reine (1.300 m de longueur). Il s'agit d'une voirie communale à grand trafic alimentée par ses accès à Gilly et Farciennes et les sorties de la RN 90 (Basse-Sambre). Les filets d'eau et bordures qui délimitent la chaussée sont en bon état. Quelques avaloirs sont à mettre de niveau. On constate un faiençage généralisé sur l'ensemble de la voirie mais pas d'orniérage ni de tassement hormis le passage au-dessus d'un ancien chemin de trainage de charbonnage. Peu de nids de poule. Il existe un dispositif surélevé à l'angle de la rue des Tigres à ragréer. Les accès à la RN90 ont été rénovés par le SPW ainsi que le tablier du pont enjambant la Basse-Sambre.

7.2.9. Amélioration de la rue Alphonse Ponsart à Châtelineau (A.503)	
Description	Amélioration de la rue Alphonse Ponsart à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 8
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC auteur de projet - Approbation CSC Conseil Communal projet remanié - Adjudication
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet.
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	229 539,0	
Ville	2020	153 026,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	50
Constat	Le tronçon est situé entre la rue du Wainage et la rue des Masuirs Des bordures détériorées, en béton, délimitent des trottoirs en gravier, partiellement aménagés par les riverains avec des dalles béton/pavés béton, sur lesquels stationnent

	les véhicules. Le cheminement piéton n'y est pas clairement défini et est entravé par la présence des véhicules. La voirie est en dalles en béton armé. L'espace disponible en accotement nécessite d'être aménagé afin de faciliter le cheminement des piétons. L'égouttage est en bon état.

7.2.10. Amélioration de la rue A. Delattre et rue J. Henriet à Châtelineau (A.504)	
Description	Amélioration de la rue A. Delattre et rue J. Henriet à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 9
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC - Auteur de Projet : le 27/05/2021 : Dossier remanié par IGRETEC suite aux remarques du SPW - En attente complément RQT
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	364 119,0	
Ville	2020	242 746,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	50
Constat	Le tronçon est situé entre la rue du Wainage et la rue de Brabant. Des bordures détériorées, en béton, délimitent des trottoirs (largeur 6m) en partie aménagés avec des dalles béton/pavés béton/gravier, sur lesquels stationnent les véhicules. Le cheminement piéton n'y est pas clairement défini et est souvent empêché par la présence des véhicules. La voirie est en dalles en béton armé. L'espace disponible en accotement nécessite d'être aménagé afin de faciliter le cheminement des piétons. L'égouttage est en bon état.

7.2.11. Amélioration de la rue des Essarts à Châtelineau (A.505)	
Description	Amélioration de la rue des Essarts à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 10

Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC Auteur de Projet - Retransmis à IGRETEC suite aux remarques du SPW - En attente complément RQT
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	197 039,0	
Ville	2021	131 359,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	50
Constat	Tronçon de voirie situé au milieu des deux ronds-points entre la rue du Gouffre et la rue Gendebien. Éléments linéaires en pierre naturelle et accotements en dalle 30x30 et dégradés. Le stationnement des véhicules s'effectue en partie sur le trottoir entravant le cheminement des piétons. Le revêtement hydrocarboné en voirie présente de nombreuses dégradations: fissures, faïençage, affaissements local.

7.2.12. Travaux d'entretien de la rue des Ateliers à Châtelineau (A.506)	
Description	Travaux d'entretien de la rue des Ateliers à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 11
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Réfection de la voirie y compris fond de coffre - Dossier à l'étude chez IGRETEC

Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	131 170,0	
Ville	2021	87 447,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	20
Constat	Le tronçon est limité entre la voie de chemin de fer et la limite communale. Le revêtement de voirie présente un orniérage sur toute la longueur du tronçon. Une dégradation importante du revêtement est localisée au niveau des traversées des voies de chemin de fer. Au point bas de la voirie, accumulation d'eau par forte pluie entravant la circulation

7.2.13. Travaux d'entretien de la rue Longue à Bouffioulx (A.507)

Description	Travaux d'entretien de la rue Longue à Bouffioulx - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 12
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Raclage-Pose - Dossier à l'étude chez IGRETEC
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	171 975,0	
Ville	2021	114 650,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	20
Constat	Tronçon de la rue longue situé entre le n°31 rue longue et la rue du Bois de Lorvée Le revêtement de voirie en hydrocarboné présente de nombreuses fissures et localement une dégradation de la fondation.

7.2.14. Travaux d'entretien de la rue des Masuirs à Châtelineau (A.508)	
Description	Travaux d'entretien de la rue des Masuirs à Châtelineau - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 13
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Raclage-Pose : Dossier en cours d'étude chez IGRETEC
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	118 387,0	
Ville	2021	78 924,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	20
Constat	Voirie située entre la rue du Wainage et la rue de Taillis Prés. Revêtement de voirie dégradé, présentant des fissures et du faïençage localisé sur la couche de roulement. Trottoirs en hydrocarboné et éléments linéaires en bon état.

7.2.15. Travaux d'entretien de la Place du Baquet à Châtelet (A.509)	
Description	Travaux d'entretien de la Place du Baquet à Châtelet - Plan PIC 2019-2021 - Fiche n° 14
Indicateur de résultat	

Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC Auteur de Projet - Dossier en cours
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux
Partenaires	L'intercommunale IGRETEC en tant qu'auteur de projet
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2021	144 321,0	
Ville	2021	96 214,0	

Commentaires budget	SPW-DG01 subsidie les travaux (60%)
Progression	15
Constat	Voirie située entre la rue du Collège et la rue du Rempart. Des bordures en béton délimitent les trottoirs en dalles 30x30 et hydrocarboné. Les bordures ont une saillie de 4cm, ce qui ne permet pas de sécuriser le cheminement des piétons (présence du Collège St Joseph) La voirie en hydrocarboné présente de nombreuses fissures et réparation et Le stationnement n'y est pas clairement délimité.

7.3. Plan PIC 2022-2024 (OO.308)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réalisation des travaux approuvés par la DG01 (%)	90	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux

Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

7.3.2. Plan PIC 2022-2024. (A.482)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2027
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Commentaires budget	Le montant de la subvention servant à élaborer le plan d'investissement sera fixé en 2021 par le pouvoir subsidiant.
Progression	0
Constat	La circulaire concernant la mise en oeuvre du Plan PIC 2022-2024 ainsi que les lignes directrices seront établies dans le courant de l'année 2021par le SPW.

7.4. Favoriser l'utilisation des modes de déplacement doux et poursuivre la mise en oeuvre du Plan Communal de Mobilité. (OO.310)	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Finaliser la liaison RAVEL entre Gerpinnes et la Gare de Châtelet (%)	100	33	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	5ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Urbanisme

Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

7.4.2. Aménager le RAVEL reliant Gerpinnes à la gare de Châtelet. (A.311)	
Description	Le but est de soutenir la mobilité douce et de désengorger le Centre-Ville.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	Reste à faire: - Passerelle - intersections / carrefours --> revêtement et barrières - signalétique de mobilité
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	85

7.4.3. Actualiser le plan communal de mobilité sur la partie du Centre-Ville et étudier l'impact du projet de rénovation urbaine ainsi que la modification du schéma de développement communal. (A.312)	
Description	L'un des objectifs est d'améliorer la convivialité des espaces publics pour les piétons, les conducteurs et de soutenir le commerce châtelettain.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2023
Responsable mandataire	
Indice de santé	Le plan d'action et les mesures à mettre en oeuvre ont été approuvés par le SPW, la zone de police et le Collège en date du 25/10/2019. Les discussions sont en cours avec ORES en ce qui concerne le remplacement

	des luminaires dans la zone. Un CSC sera rédigé prochainement afin de supprimer le mobilier urbain excédentaire et pouvoir envisager la mise en place des zones de rencontre projetées (modification des sens de circulation).
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	20

7.4.4. Poursuivre la collaboration avec l'ASBL "Gestion Centre-Ville", la Zone de police afin de contribuer à résoudre les problèmes de mobilité. (A.313)	
Description	Les problèmes précités sont essentiellement liés au parking sauvage, au fléchage des poches de parking, à la fluidité de la circulation automobile et de la valorisation des zones de rencontre.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	- Plusieurs réunions ont eu lieu avec les divers intervenants (GCV, Zone de Police, etc.), notamment entre 2018 et 2019, dont la dernière en date concernant la transformation de la rue du Commerce en piétonnier, le changement de sens de la rue de la Montagne et la suppression du piétonnier dans la rue des Brasseurs; - Un cahier des charges a été réalisé en ce qui concerne le mobilier urbain du centre-ville et plus particulièrement les rues concernées par la zone de rencontre. - La mise en adjudication pour le retrait du mobilier urbain a pris fin le 29/09/21 et est en cours d'analyse; - Le plan lumière d'ORES est en cours de réalisation --> Les étapes susmentionnées sont nécessaires à la mise en oeuvre du plan de mobilité de la fiche RENO
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Progression	30

7.4.5. Défendre les intérêts de la Ville de Châtelet dans le cadre du dossier de la E420 - Sortie Sud de Charleroi. (A.314)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	En attente d'un retour du SPW suite à l'enquête publique sur l'avant projet de modification du plan de secteur (décembre 2017) et à l'avis favorable conditionnel du Conseil communal (janvier 2018). Dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, il est mentionné (chapitre 13: mobilité, p; 68): "Au-delà du plan 2019-2025, à l'exception des travaux de sécurité et des connexions au réseau existant d'infrastructures essentielles (gares, hôpitaux et ZAE) et aux travaux de sécurité, le Gouvernement n'entamera pas l'étude et ne réalisera pas de nouvelles voiries et d'extensions de voirie (Tenneville, Bodange à Rodelange, CHB, R5 Havré, Trident, etc.)."
Service gestionnaire	Service de l'Urbanisme
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

8. Développement économique, emploi et insertion socioprofessionnelle. (OS.263)	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

8.1. Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle en développant les initiatives et les collaborations avec les opérateurs locaux. (OO.383)	
Description	L'insertion socioprofessionnelle est une nécessité au vu du profil des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire communal.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir conclu 5 accords avec des partenaires locaux	100	25	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	6ème Echevin
Responsable administratif	Service des Sports
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

8.1.2. Développer une plateforme de coordination des initiatives et de suivi des parcours des demandeurs d'emploi (+ aide à la recherche d'emploi - CV&LM) . (A.384)

Description	Il s'agit des actions 1304 et 1501 du PCS. Il est renvoyé vers ce plan. | 1304 - Atelier sur le parcours d'insertion et les services d'aide à l'emploi / formation (qui fait quoi? Forem, CPAS, …) - Expliquer le rôle des services qui interviennent dans le processus d'un parcours d'insertion | 1501 - Aide individuelle à la rédaction de CV, lettre de motivation, … - Accompagner et aider à déposer une candidature (hors dispositif pré-existant)
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Régie des quartiers de Châtelet asbl | Le Logis châtelettain SLSP | Lire et Ecrire ASBL | CPAS | Mirec ASBL | Le Levain (CISP - EFT) ASBL | AMO Visa Jeunes | AMO Mikado | Maison de l'Emploi / Forem | Sambre servicve SCRL (titre-service)
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Fédéral	2020	0,0	

Progression	0
Constat	Les indicateurs socio-économiques locaux ne sont pas bons, dont ceux relatifs au marché du travail. Le taux de chômage est élevé (22%) sans compter le nombre de bénéficiaires du RIS en augmentation constante. Le réseau de partenaires a souligné plusieurs difficultés rencontrées dans leurs pratiques avec les demandeurs d'emploi dont une commune à chacun, à savoir la difficulté de mobiliser un public (très) éloigné de l'emploi et de le garder "accroché" tout au long d'un cycle d'insertion. Une des explications réside dans le fait que ce public combine en général plusieurs difficultés et "freins" (éducation, garde d'enfants, mobilité, manque de clarté et de repères par rapport aux nombreux organismes et diverses démarches à effectuer - souvent redondantes). Le 3ème besoin, qui permettra de répondre à la problématique évoquée plus haut, est de, dans un premier temps, renforcer la collaboration entre

	partenaires afin de : mieux se connaitre, mieux comprendre le rôle de chacun mais aussi améliorer la prise en charge du public par la création de passerelles et une mise en filière entre les différents opérateurs. **1501** Le CPAS de Châtelet propose un accompagnement à la recherche d'emploi mais uniquement destiné aux bénéficiaires de l'aide sociale. Le "tout public" châtelettain a quant à lui accès à la Maison de l'emploi pour effectuer des recherches / démarches mais l'accompagnement y est limité au vu des nombreuses demandes et activités de ce partenaire et de ses moyens humains disponibles. Aussi, le public du Forem est déjà souvent plus engagé dans un processus d'insertion professionnelle. Notre public cible est quant à lui très éloigné de l'emploi. Il en résulte que toute une partie du public, non bénéficiaire de l'aide sociale et/ou ne fréquentant pas la Maison de l'emploi (très éloigné de l'emploi, non autonome), ne peut prétendre à bénéficier d'un accompagnement approfondi. Le PCS propose de combler ce besoin à travers la mise en œuvre d'une permanence hebdomadaire permettant d'accompagner et aider ce public spécifique dans sa recherche d'emploi.
Commentaires	L'action comporte plusieurs dimensions et est évolutive. La volonté des partenaires est de mettre en place une plate-forme locale active de l'ISP afin de : mieux se connaître, faire percoler les informations en interne pour que le personnel de chaque service ait une bonne connaissance du réseau/des personnes (par ex. à travers les " midis des partenaires"), faire connaitre ce réseau et ses opérateurs via la création d'outils de communication et la présence lors d'événements locaux (ateliers, stands, etc). En parallèle de cette plate-forme, la mise en œuvre d'un accompagnement social / relais au sein du PCS permettra au public d'avoir un point / une personne de contact unique clairement identifié qui pourra ensuite orienter la personne vers l' opérateur adéquat, après avoir tenté de répondre aux interrogations de base et levé certains freins à l'ISP. Le réseau souhaite organiser, plusieurs fois par an, des ateliers sur le parcours d'insertion et les services d'aide à l'emploi/formation, sous la forme de mini salons / portes ouvertes afin de faire connaitre les nombreux partenaires locaux en la matière. L'action a certes une dimension collective, mais sa vocation finale est individuelle, puisque la personne accompagnée bénéficie de l'accès au droit au travail, à la formation, l'apprentissage, ... **1501** L'action se déroule à la Maison de la Cohésion Sociale. Un accompagnement individuel est proposé pour la création et la mise à jour des CV et des lettres de motivation répondant aux critères des offres, la recherche de candidatures spontanées, l'inscription en ligne aux différentes agences d'intérim et l'envoi des candidatures par mail. Il est suggéré à chaque bénéficiaire de se constituer un dossier de recherche d'emploi afin d'honorer au mieux, le cas échéant, son contrat avec le FOREM et ainsi éviter des sanctions entraînant une suspension des allocations de chômage. Un suivi hebdomadaire est effectué avec l'accord de la personne, reçue sur rendez-vous individuel (minimum 3/4 d'heure). L'objectif étant d'accompagner au mieux la personne dans ses démarches afin d'obtenir le niveau nécessaire à une recherche d'emploi correcte (présentation, orthographe, mise en page, arguments, CV adaptés, ...). En fonction des besoins, le PCS peut également renforcer l'action en proposant un soutien technique au niveau informatique (mise en forme d'un CV, gestion des mails, ...) afin de viser à terme à une autonomisation la plus poussée du public (cf.

	action 6.4.03).

8.1.3. Accueillir les enfants des parents occupés dans le cadre d'activités d'insertion professionnelle. (A.385)	
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50
Constat	Les horaires de la Halte-garderie sont calqués sur ceux des cours d'alphabétisation.

8.2. Améliorer la mobilité individuelle. (OO.386)	
Description	Il serait souhaitable d'améliorer la mobilité des personnes en insertion professionnelle afin de permettre à celles-ci de tendre vers l'emploi.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Mettre en oeuvre 1 action visant à améliorer la mobilité des personnes en insertion professionnelle.	100	0	Valeur manquante: <NO_VALUE>

Priorité	1
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	Président du CPAS

Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

8.2.2. Améliorer la mobilité des personnes en insertion professionnelle. (A.387)	
Description	Il s'agit de l'action 7402 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 7402 - Formation pratique au permis de conduire - Former au permis de conduire des publics qui n'ont pas les moyens de financer leur formation eux-mêmes ou via leurs parents
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	La Régie des quartiers
Projections	
Budget analytique	

<table>
<tr><td>Budget propre</td><td>
<table>
<tr><th>Type de budget</th><th>Année</th><th>Montant</th><th>Détail / Commentaire</th></tr>
<tr><td>Wallonie</td><td>2020</td><td>0,0</td><td></td></tr>
<tr><td>Ville</td><td>2020</td><td>0,0</td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Commentaires budget</td><td>Convention partenariat
Subvention : 5000 € à la Régie des quartiers (4 permis)</td></tr>
<tr><td>Progression</td><td>0</td></tr>
<tr><td>Constat</td><td>Tout d'abord, en analysant le marché et les offres d’emploi, nous constatons que posséder un permis de conduire est une condition quasi incontournable pour obtenir/garder un emploi.
Ensuite, une enquête du FOREM sur les «opportunités d’insertion pour le public le plus éloigné de l’emploi » démontre que les demandeurs d’emploi avec peu/pas de diplôme, sans permis et sans expérience ont de très faibles chances de s’insérer à l’emploi, seuls 16% d’entre eux parviennent à en (re) trouver un.
Notre public ISP ne déroge pas à la règle et il leur est souvent difficile d’obtenir leur permis par les voies classiques pour des raisons financières, sociales, linguistiques ou pédagogiques.
Enfin, aucun opérateur sur notre entité ne propose de cours théoriques gratuits pour l'apprentissage du permis de conduire, alors que le public peu qualifié éprouve des difficultés à étudier la matière de manière autonome.</td></tr>
<tr><td>Commentaires</td><td>La Régie des Quartiers coordonne l'action sur le territoire de Châtelet depuis plusieurs années. A la fois en proposant des permis pratiques via un partenaire et en ouvrant l'accès à ses formations au permis théorique à tout Châtelettain en ISP.
Le public concerné sont des Châtelettains, demandeurs d'emploi, inscrits dans un parcours d'insertion à la Régie et ou/chez un partenaire et ayant réussi le permis théorique.
Nous insistons sur le fait que la personne doit être dans un parcours d'insertion "avancé" pour éviter toute dérive et donner du sens à la mobilité comme levier à l'Emploi ou à la formation qualifiante. Deux comités de pilotage sont organisés par an, auxquels tous les partenaires sont invités à venir présenter des candidats. Nous discutons des motivations de chacun, de son parcours, des freins possibles et décidons ensemble des personnes prioritaires. Le fait de collaborer avec une auto école sociale permet de réduire les coûts, proposer un accompagnement adapté et personnalisé à chaque candidat et d’augmenter le taux de réussite et l’insertion socioprofessionnelle des Châtelettains.
Grâce au soutien du PCS de 5000 €, 4 permis pourront être financés annuellement.</td></tr>
</table>

9. Sécurité et bien-être au travail. (OS.264)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Sécurité et Bien-être au travail
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	2150000.0	-	700000.0	1050000.0	200000.0	200000.0	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	2150000.0	-	700000.0	1050000.0	200000.0	200000.0	-

9.1. Responsabiliser l'ensemble du personnel par rapport à sa sécurité ainsi que celle de ses collègues. (OO.284)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Sécurité et Bien-être au travail
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réaliser un plan global et un plan annuel de prévention (%).	100	16	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	SIPPT
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

9.1.2. Réaliser un plan global (5 ans) de prévention et un plan d'actions annuel. (A.285)

Description	Le plan annuel décline une partie du plan global en actions.

Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2019
Responsable mandataire	
Indice de santé	Le 24 septembre 2018, des informations ont été communiquées en Comité de Direction à la ligne hiérarchique concernant la rédaction d'un plan annuel d'action et d'un plan global de prévention ou quinquennal. Un complément d'informations a également été envoyé le 22 octobre 2018 pour répondre aux questions posées. Les chefs de service ont réalisé à leur niveau le plan et l'ont soumis au SIPPT pour avis et conseil. Les projets ont été ensuite transmis à la Direction générale pour prise de connaissance avant l'organisation d'une réunion extraordinaire avec les différents acteurs. Cette réunion devra se faire annuellement en ce qui concerne le PAA et une fois tous les 5 ans en ce qui concerne le plan quinquennal. Cette étape est en stand-by et devra être réalisée car chaque employeur est tenu de soumettre un projet de PAA pour avis au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail avant le premier jour du mois précédant l'année de service à laquelle il se rapporte.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50

9.1.3. Dispenser des formations sur le Code du bien-être au travail. (A.286)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Cet objectif n'a pas pu être réalisé pour deux raisons, à savoir, premièrement un manque de temps, et deuxièmement, à la suite de la crise sanitaire. Le S.I.P.P.T. organisera les prochaines formations aussitôt que cela sera possible avant l'échéance du PST fixée à 2024.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

9.1.4. Planifier des formations sur la sécurité contre l'incendie et les premiers secours. (A.287)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/04/2021
Responsable mandataire	
Indice de santé	La crise sanitaire a affecté l'organisation des formations "Service de Lutte Contre Incendie" et "Secouriste Industriel". Le S.I.P.P.T. organisera ces formations aussitôt que la situation le permettra.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

9.2. Optimiser les missions, le fonctionnement et les procédures du SIPPT. (OO.288)	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Sécurité et Bien-être au travail
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir amélioré la procédure des trois feux verts pour tous les achats concernés (%).	100	100	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2022
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	SIPPT

Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

9.2.2. Affiner l'implémentation de la procédure des trois feux verts. (A.289)	
Description	Réaliser un listing des acquisitions nécessitant l'application de cette procédure.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Le 20 septembre 2021, le SIPPT a proposé un point à l'ordre du jour et donné des instructions au Comité de Direction en ce qui concerne la mise en place officielle de la procédure des 3 feux verts. Des documents ont été créés et présentés à la ligne hiérarchique, à savoir un document relatif au 1er feu vert et au 2ème feu vert, ainsi qu'un autre document relatif à la mise en service (pour les équipements de protection individuelle, équipements de protection collective, et équipements de travail), ce qui constitue le 3ème feu vert. Les services Marchés Publics et Achats Courants collaborent pleinement avec le service interne de prévention et protection au travail en analysant consciencieusement chaque marché et en veillant que la procédure est appliquée. Cet objectif SMART au départ, me permet d'affirmer qu'il a été atteint.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

9.2.3. Rédiger des rapports mensuels d'activités. (A.290)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2019
Responsable mandataire	

Indice de santé	Dans le cadre de la gestion et du fonctionnement du service, les rapports mensuels sont établis depuis le 1er janvier 2020 et transmis dans les documents de travail lors de chaque Comité Supérieur de Concertation ayant pour mission les Comités pour la prévention et la Protection au Travail. Le résultat à atteindre dans le délai préalablement défini était clair et le SIPPT peut attester que cet objectif est atteint.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

9.2.4. Développer une collaboration avec d'autres services et institutions spécialisés. (A.291)	
Description	Développer une collaboration avec d'autres services et institutions spécialisés ou particulièrement compétents dans le domaine du travail, de la santé, de l'hygiène du travail, de l'ergonomie et des aspects psychosociaux du travail.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Cet objectif visait à créer une collaboration avant tout avec le service externe de prévention et protection au travail. Cela s'est fait en intégrant dans le dernier cahier spécial des charges relatif au S.E.P.P.T, que l'adjudicataire devrait collaborer avec le S.I.P.P.T. à toutes demandes relatives au bien-être des travailleurs et dans les meilleurs délais. Des réunions trimestrielles sont à présent possibles avec les différents acteurs de la prévention comme par exemple, CP, CPMT, CPAP. Cet objectif est atteint.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

9.3. Améliorer les conditions de travail des agents (OO.292)	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Sécurité et Bien-être au travail
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Etablir un plan transversal d'amélioration des conditions de travail (%)	100	100	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	SIPPT
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

9.3.2. Réaliser des visites des lieux de travail afin de déterminer les améliorations possibles. (A.293)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Dans le cadre de l'analyse permanente des risques, les conseillers en prévention ont exécuté des visites des lieux de travail, soit d'initiative, soit à la demande de l'employeur, soit et ce, dans les délais les plus courts, à la demande des travailleurs ou de leurs représentants. Il s'agissait pour cet objectif SMART de commencer à réaliser des visites des lieux de travail avec le médecin, car seulement quelques-unes avaient été réalisées par le passé. Cet objectif est atteint.
Service gestionnaire	SIPPT
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

9.4. Sécuriser les bâtiments (en ce compris leur mise en conformité) et les personnes. (OO.294)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Sécurité et Bien-être au travail
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir mis en conformité 8 bâtiments pour la fin de la législature (%)	100	37	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service Travaux
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	2150000.0	-	700000.0	1050000.0	200000.0	200000.0	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	2150000.0	-	700000.0	1050000.0	200000.0	200000.0	-

9.4.2. Optimiser le système de détection intrusion (A.295)

Description	Il y a lieu de préparer le renouvellement de l'ensemble du système anti-intrusion lors de l'échéance du marché public actuel.
Indicateur de résultat	

Échéance	01/03/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	Remplacement de tous les systèmes d'alarmes intrusions dans tous les bâtiments communaux
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2020	500 000,0	

Progression	50
Constat	L'ensemble des systèmes de détection intrusion ne sont plus conformes par rapport à la législation.

9.4.3. Optimiser le système de détection incendie. (A.296)

Description	Il y a lieu de mettre en conformité, au regard des nouvelles normes, les systèmes de détection contre l'incendie qui seraient devenus non-conformes d'ici la fin de la législature communale.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Remplacement complet du système de détection incendie dans tous les bâtiments communaux
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2021	500 000,0	

Progression	50
Constat	L'ensemble des systèmes de détection incendie ne sont plus conformes par rapport à la législation. Adapter suivant nouvelles normes.

9.4.4. Optimiser le contrôle d'accès aux bâtiments. (A.297)	
Description	Installer un système de contrôle électronique d'accès aux bâtiments visant à remplacer les serrures mécaniques qui doivent être changées trop souvent pour des raisons de sécurité.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2021	350 000,0	

Progression	0
Constat	La multitude des serrures rend la gestion des clés précaire et met en péril la sécurité et les accès aux bâtiments communaux (écoles comprises)

9.4.5. Mettre en conformité les bâtiments communaux. (A.298)	
Description	Actuellement, les bâtiments destinés à l'enseignement fondamental ont été mis en conformité incendie, gaz et électricité. Il y aurait lieu d'étendre cette action à l'ensemble des bâtiments communaux et aux académies.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Mise en conformité électrique Garage Communal - Menuiserie Boubier - Bâtiment ELAN - Pompes à carburant - Cabines HT - EPS
Service gestionnaire	Service Travaux, PLANU, SIPPT
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Ville	2020	200 000,0	
Ville	2021	200 000,0	
Ville	2022	200 000,0	
Ville	2023	200 000,0	

Commentaires budget	Consacrer un crédit annuel destiné aux travaux de mise en conformité
Progression	50
Constat	Bâtiment communaux non conforme en matière de gaz, incendie, électricité.
Commentaires	Etablir en 2019 la liste des bâtiments les plus opportuns et solliciter les rapports adéquats auprès des organismes de contrôles agréés.

10. Une politique motivante et raisonnée des ressources humaines. (OS.265)	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

10.1. Permettre une évolution de carrière pour les agents dans un budget maîtrisé. (OO.280)	
Description	Afin de motiver les agents et d'éviter la responsabilisation de la Ville en matière de pension, il y aurait lieu d'établir un plan de promotions et de statutarisations annuelles des agents communaux courant sur l'ensemble de la législature communale.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Statutariser 4 agents contractuels par an (%).	100	50	2021

Priorité	1
Échéance	01/09/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Direction générale
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

10.1.2. Etablissement d'un plan de promotions des agents statutaires et de statutarisation des agents contractuels. (A.281)	
Description	4 nominations par an
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	En 2020, l'administration communale a procédé à 5 promotions et 4 statutarisations. En 2021, il y a 2 promotions.
Service gestionnaire	Direction générale
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Progression	50

11. Vie culturelle, sportive et touristique. (OS.273)	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Matières personnalisables
Budget des sous-éléments	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-

11.1. Favoriser le retissage des liens sociaux et interculturels dans les quartiers. (OO.415)	
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	Président du CPAS
Responsable administratif	PCS
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Budget des actions	

	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe	-	-	-	-	-	-	-
Province	-	-	-	-	-	-	-
Ville	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	0.0	-	0.0	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

Totaux	0.0	-	-	-	-	-	-	-

11.1.2. Développer des pôles d'activités socioculturelles de proximité dans les quartiers. (A.416)

Description	Il s'agit des actions 5402 et 5401 du PCS. Il est renvoyé vers ce plan. | 5401 - Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance- Organiser des activités qui travaillent la convivialité et l'entraide de manière permanente/continue | 5402 - Création d'un lieu de rencontre et de convivialité (maison de village, …)- Impulser la création d'un lieu de convivialité
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	SIS
Projections	
Budget analytique	

Budget propre

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Commentaires budget	Convention partenariat Subvention : 70 000 € à l'ISPPC pour le Service d'intégration sociale SIS (travailleurs sociaux - min 2 ETP)
Progression	0
Constat	Le citoyen manifeste souvent le sentiment que l'on fait plus ailleurs que dans son quartier. L'individualisation se développant toujours plus dans notre société, la population exprime le souhait de revenir à des concepts liés à l'harmonie du quartier, au bien-vivre ensemble, au retissage du lien dans la proximité du lieu de vie. Actuellement, l'animation des quartiers se focalise au niveau de pôles d'activités trop peu développés (autour du folklore local, de fêtes scolaires, ...). Châtelet ne dispose ni de maison de jeunes, ni de centre culturel. Or, le besoin de renforcement du sentiment d'appartenance passe par un accueil, une écoute et le développement d'activités récurrentes de proximité, au sein d'espaces citoyens clairement identifiés, destinés et accessibles au plus grand nombre. C'est ce qu'offre, par exemple, la Maison de la cohésion installée au centre-ville. Ouverte depuis juin 2015, plus de 3000 visites y

	ont été enregistrées rien qu'à l'accueil (en dehors des activités) et plus d'un visiteur sur 3 était en demande d'activités régulières permettant en finalité le retissage du lien social au sein du quartier ou de l'entité. **5402** L'entité de Bouffioulx, contrairement aux deux autres entités plus urbaines constituant la Ville de Châtelet (Châtelet & Châtelineau), a la caractéristique d'être moins densément peuplée et plus rurale. Les habitants ont le sentiment d'être isolés par rapport au reste de l'entité. Les moyens de communication y sont également moins développés. Un manque d'activités de proximité est très souvent évoqué de la part des citoyens même si certains services communaux (Maison de la poterie), acteurs associatifs et culturels locaux (syndicat d'initiative, potiers, entraide, ...) y réalisent déjà un travail remarquable. Afin de combler ce besoin, une maison de Village dans le hameau de Chamborgneau est en cours de réflexion au niveau des autorités de la Ville. Le PCS contribuera à son impulsion au même titre que d'autres partenaires locaux. En attendant, une permanence du PCS sera établie dans l'ancienne maison communale de Bouffioulx.
Commentaires	Au sein de la Maison de la cohésion, un accueil citoyen quotidien est organisé ainsi qu'un ensemble d'activités variées entrant dans les objectifs de cohésion sociale au sein du quartier (organisation d'activités du type groupes de parole sur des thèmes variés, gestion d'activités liées au vivre ensemble par des bénévoles, organisation récurrente d'activités socio-culturelles et/ou ludiques, accueil des étudiants, ateliers divers créatifs, culinaires, initiatives d'insertion socio-professionnelles, repair café, give box, expositions, ...). Le but est de permettre à chacun de pouvoir s'impliquer concrètement dans de nouveaux projets individuels, collectifs ou communautaires participatifs afin de devenir acteur de son propre projet de vie au sein de la communauté pour finalement y être reconnu comme citoyen actif à part entière. La Maison de la cohésion sociale constitue à cet effet l'outil fondamental, un laboratoire d'où peuvent jaillir les initiatives locales et rayonner sur l'ensemble du quartier, voire du territoire. Un ensemble de demandes/besoins sont également "captés" via l'accueil quotidien. Ils sont soit pris en charge via un accompagnement et/ou réorientés vers les partenaires compétents en fonction des situations rencontrées. **5402** La création d'une authentique Maison de Village sur le site de l'ancienne école de Chamborgneau permettra de conserver et de développer un lien social de proximité, d'offrir aux jeunes et aux aînés des espaces de détente et d'expression, ainsi que des activités sportives, culturelles et de loisirs, de mettre à la disposition des citoyens ou associations, des espaces afin d'encourager le développement de projets de proximité, le renforcement de la cohésion sociale et les synergies intergénérationnelles. Les citoyens peuvent prendre encore plus activement part au projet en devenant coopérateur.

11.1.3. Organiser un programme d'activités culturelles à destination de tous. (A.417)	
Description	Il s'agit des actions 5102 et 5101 du PCS. Il est renvoyé à ce plan | 5101 - Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur - Procurer un accès à la culture et au tourisme pour des publics ciblés (transport,

	délocalisation de spectacles, sensibilisation des lieux de spectacles, …) | 5102 - Facilitation de la participation à des activités artistiques (chant, théâtre, …) ou de loisirs - Faciliter la participation à une activité musicale, artistique, … pour des publics ciblés
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	Service SIS (Service d'intégration sociale)| SLSP (Service social) | Régie des quartiers de Châtelet asbl | Article 27 ASBL
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	0
Constat	Châtelet compte plusieurs lieux à vocation culturelle témoins d'un passé florissant (associés à Magritte, aux potiers ou au folklore local). Nous relevons cependant une offre culturelle locale limitée et un déficit d'infrastructures susceptibles d'accueillir des productions scéniques d'envergure. Des alternatives existent, en périphérie, principalement sur Charleroi, mais la mobilité pose souci (TEC, le soir, familles nombreuses etc). Une frange importante de la population, confrontée à la paupérisation socio-économique, ne semble plus en mesure de s'intéresser par elle-même à l'art et, d'une manière générale, à la culture. Les personnes avec peu de revenus doivent faire des choix au quotidien. Les freins à l'accès à la culture et au tourisme sont nombreux et bien ancrés dans les mentalités ou les pratiques (sentiment d'exclusion, freins financiers, sociaux, de mobilité,...). Une frange de la population ne rejoint pas les structures existantes faute de moyens financiers, d'adéquation des horaires auxquels ils sont disponibles, de solutions de mobilité, de facteurs d'ordre psychologique (estime de soi, persévérance) … Certaines personnes sont en recherche de solutions alternatives afin de s'adonner à une passion, à l'exercice d'un art ou d'un loisir épanouissant longuement souhaité, notamment en dehors de structures institutionnelles / conventionnelles souvent plus contraignantes (obligations diverses, manque de flexibilité/liberté, cadrage "scolaire", ...).

	Nous rappelons encore que 12% de la population de 16 ans et plus n'est pas en mesure de participer à des activités de loisirs diverses de manière régulière tandis que 10% ne peut pas se permettre de dépenser une petite somme d'argent chaque semaine pour soi-même. Ces initiatives ouvertes au plus grand nombre représentent de véritables vecteurs de cohésion sociale, puisque la mixité sociale y est bien évidemment de mise.
Commentaires	Les activités proposées brassent diverses disciplines sous forme d'initiations non professionnalisantes. Les champs développés correspondent aux besoins de la population qui a pu largement s'exprimer sur ses attentes. Concrètement : ateliers d'expression française (slam) ; ateliers de découverte et d'initiation au monde de la danse, de la musique (percussions), du théâtre, de la mode ; ateliers-découvertes des jeux de société ancestraux et actuels ; initiation aux jeux de rôle ; initiation au dessin (mandala). Certains ateliers artistiques trouvent leur aboutissement dans le cadre d'événements mettant en lumière le travail effectué, notamment lors des fêtes de la Musique où les talents locaux sont mis en évidence sur une scène locale organisée par le PCS et le SIS (scène gratuite, à vocation sociale et solidaire). Aussi, le projet "Magrit'Cirk" encadré par le PCS et ses partenaires (SLSP, Régie des quartiers, Article 27) permet de mettre en projet (création des costumes, préparation des chorégraphies, ...) et renforcer l'identité et l'appartenance locale des participants en contribuant au folklore local à travers la création d' un groupe défilant lors des événements festifs locaux (cavalcade, fête de la poterie).

11.1.4. Organiser un programme d'activités sports/santé/bien-être à destination de tous. (A.418)	
Description	Il s'agit des actions 5103 et 5104 du PCS. Il est renvoyé à ce plan. | 5103 - Facilitation de l'accès au sport en tant que spectateur- Procurer un accès au sport en tant que spectateur pour des publics ciblés | 5104 - Facilitation de l'accès au sport en tant que participant - Procurer un accès au sport en tant que participant pour des publics ciblés
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2025
Responsable mandataire	
Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Partenaires	SIS
Projections	
Budget analytique	

Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	0
Constat	Châtelet et Charleroi comptent de nombreux clubs sportifs dont certains évoluant au niveau national. Nous constatons que la population socio-économiquement défavorisée a parfois du mal à assister aux événements programmés par ces clubs, et pas uniquement pour des motifs financiers. La mobilité des personnes est souvent source de problèmes, notamment aux heures affectées par ces programmations. Le besoin de permettre l'accès à ces activités est important au vu de l'engouement que ces spectateurs potentiels affichent lorsque la participation à des manifestations sportives leur est proposée. Une frange de la population ne rejoint pas les structures sportives existantes faute de moyens financiers, d'adéquation des horaires, de solutions de mobilité, de facteurs d'ordre psychologique (estime de soi, persévérance). Certains sont en recherche de solutions alternatives afin de s'adonner à leur sport de prédilection, et/ou à plusieurs types d'activités sportives. En outre, 12% de la population de 16 ans et plus n'est pas en mesure de participer à des activités de loisirs diverses de manière régulière tandis que 10% ne peut pas se permettre de dépenser une petite somme d'argent chaque semaine pour soi-même. Ces initiatives ouvertes au plus grand nombre représentent de véritables vecteurs de cohésion sociale, puisque la mixité sociale y est bien évidemment de mise. Enfin, les clubs sportifs ne sont pas toujours mis en réseau avec les opérateurs sociaux/associatifs locaux, cette action permet également aux deux réseaux d'entrer en relation par l'entremise du PCS. La pratique d'une activité physique régulière contribue également à un bon état de santé.
Commentaires	L'objectif de cette action, outre son aspect "santé" immédiat, sera de mettre en place toutes les conditions afin que l'activité physique, le sport et le bien-être deviennent des outils, des leviers de lien social, d'éducation citoyenne et d'intégration afin de créer les opportunités de transformation grâce auxquelles l'individu devient véritablement acteur d'un processus d'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. Les activités proposées brassent diverses disciplines et touchent divers publics sous forme d'initiations non professionnalisantes.

11.1.5. Organiser des ateliers et activités permettant le retissage du lien social. (A.419)

Description	Il s'agit des actions 5501 et 5502 du PCS. Il est renvoyé à ce plan | 5501 - Activités de rencontre pour personnes isolées - Organiser des activités pour les personnes seules | 5502 - Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, …) - Favoriser la rencontre autour "d'un en-cas"
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2025
Responsable mandataire	

Indice de santé	La gestion du PCS a été reprise par le CPAS (mode coopératif - article L1512 du CDLD). Dès lors, ses objectifs ne sont plus gérés par l'administration communale.
Service gestionnaire	PCS
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

Type de budget	Année	Montant	Détail / Commentaire
Wallonie	2020	0,0	
Ville	2020	0,0	

Progression	0
Constat	De nombreuses personnes isolées ont besoin de se rencontrer autour d'une activité commune, notamment les femmes plus âgées qui fréquentent en majorité ces activités. A la différence des autres segments de la population, cet isolement est souvent sans lien avec les revenus et est très souvent lié au décès du conjoint. Avec 20 % de personnes de plus de 65 ans sur l'entité et peu de lieux encadrés offrant cette possibilité gratuite, cette action déjà initiée au cours des PCS précédents répond encore et toujours à un besoin et doit impérativement être pérennisée. Nous rappellerons encore que 12% de la population de 16 ans et plus n'est pas en mesure de participer à des activités de loisirs de manière régulière tandis que 10% ne peut pas se permettre de dépenser une petite somme d'argent chaque semaine pour soi-même. Ces initiatives ouvertes au plus grand nombre représentent de véritables vecteurs de cohésion sociale.
Commentaires	**5501** Deux ateliers créatifs d'une demi-journée sont mis en place chaque semaine. Un atelier se déroule à la Maison de la cohésion sociale à Châtelet centre et l'autre dans les locaux de la place Wilson à Châtelineau. La participation est gratuite. Des activités sont proposées spontanément par les participants et/ou fonction de diverses thématiques (saisons, événements, actualité …) **5502** Deux ateliers culinaires d'une demi- journée sont mis en place chaque semaine, de 9h à 12h. Un atelier se déroule à la Maison de la cohésion sociale à Châtelet centre et l'autre dans les locaux de la place Wilson à Châtelineau. La capacité maximale d'accueil est de respectivement 8 et 12 personnes. La participation est gratuite.

11.2. Offrir des infrastructures sportives aux citoyens. (OO.420)

Indicateur de résultat	<table><tr><th>Libellé</th><th>Valeur à atteindre</th><th>Valeur déjà atteinte</th><th>Année</th></tr><tr><td>Avoir créé de nouveaux espaces de sport et améliorer ceux existants</td><td>100</td><td>8</td><td>2021</td></tr></table>
Priorité	1
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	1er Echevin
Responsable administratif	Service des Sports
Service gestionnaire	Service des Sports
Partenaires	Services Travaux, Marchés publics et Comptabilité
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

11.2.2. Agrandir la piste d'athlétisme et renouveler son éclairage. (A.421)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Mission complète IGRETEC - Esquisse faite par IGRETEC
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	15

11.2.3. Créer un nouveau complexe sportif. (A.422)	
Indicateur de résultat	

Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	IGRETEC Auteur de Projet - Plusieurs esquisses réalisées par IGRETEC - Emplacement à définir pour l'implantation du nouveau complexe
Service gestionnaire	Cellule Marchés Publics, Service Travaux, Service des Sports
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	10

11.2.4. Rénover la piscine de proximité avec Farciennes. (A.423)	
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service Travaux
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

12. Un enseignement communal de qualité et émancipatif (OS.349)	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement

12.1. Favoriser l'accès aux outils numériques dans l'enseignement fondamental. (OO.350)	
Description	Les outils numériques doivent aider les enseignants dans leurs missions ce qui nécessite un niveau d'investissement identique au sein de chaque implantation. Un cadastre des outils déjà présents au sein de chaque implantation scolaire devra être réalisé.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Augmenter de 10% annuellement les dépenses d'investissement dans les outils numériques	100	100	2021

Priorité	1
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Bourgmestre
Responsable administratif	Service de l'Enseignement
Service gestionnaire	Service Informatique
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

12.1.2. Permettre aux élèves et enseignants d'avoir un accès internet afin d'accéder aux ressources numériques. (A.351)	
Description	Un accès câblé et par Wi-Fi doit être réalisé au sein de chacune des implantations scolaires de l'enseignement fondamental.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	
Indice de santé	Les écoles disposent de connexion Internet. L'implantation de Destrée a été entièrement câblée et mise en réseau via Wifi. Il reste néanmoins du travail à effectuer pour les autres implantations qui ne disposent pas d'accès au réseau dans toutes les classes.

Service gestionnaire	Service Informatique
Partenaires	Les directions scolaires.
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

12.2. Assurer un suivi des objectifs des directeurs au travers de la lettre de mission. (OO.352)	
Description	Il s'agit d'une mise à jour des lettres de missions des directeurs suite au Décret du 14-03-2019.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Réaliser les évaluations suivant la périodicité prévue dans la règlementation	100	15	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2023
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Enseignement
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Les directions scolaires.
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

12.2.2. Mettre à jour les évaluations des directeurs d'école. (A.353)	
Description	Mise à jour des évaluations des directeurs conformément aux articles 62 à 65 du décret du 02-02-2007 fixant le statut des directeurs.
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Evaluation	100	15	2024

Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	15

12.3. Adhérer à certains principes de la pédagogie alternative. (OO.354)	
Description	Introduction de certains principes nouveaux en matière de flexibilité de classes ou de bulletin sans pondération.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Introduire au moins 3 innovations pédagogiques	100	100	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2021
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Enseignement
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Directions scolaires
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

12.3.2. Mettre en place un bulletin sans pondération dans un groupe scolaire pilote. (A.355)

Description	Un bulletin sans pondération vise à remplacer les cotations par des appréciations moins stigmatisantes.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2019
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Direction scolaire
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

12.3.3. Mettre en place des classes évolutives dans une implantation-pilote (A.356)	
Description	Les élèves peuvent en cours d'année évoluer vers une classe maternelle supérieure.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2019
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Direction scolaire, enseignants
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

12.3.4. Abandonner les sonneries pour les récréations dans un groupe scolaire pilote. (A.357)	
Description	Il revient à l'enseignant de déterminer les périodes scolaires en fonction de l'attention des élèves. L'école s'adapte ainsi au rythme de l'enfant et plus l'inverse.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2019
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Direction scolaires et les enseignants
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100

12.3.5. Abandonner les collations à 10h00 en maternelle en les remplaçant par un déjeuner à l'école dans un groupe scolaire pilote. (A.358)	
Description	La collation est remplacée par un déjeuner plus convivial et équilibré.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2019
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	l'action a été mise en place et est d'application de manière journalière dans une école pilote
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Amicales scolaires
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100
Constat	Constat positif . Tous les élèves, même les plus précarisés, sont assurés d'avoir un déjeuner convivial et équilibré chaque jour. Envisager d'étendre cette action dans d'autres établissements.

12.4. Instaurer la pédagogie des Octofun (intelligences multiples) dans un groupe scolaire pilote (OO.359)	
Description	Octofun est un ensemble d'outils pédagogiques visant à aider les enseignants dans le cadre de l'exercice de leurs missions.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Acquérir les outils Octofun	100	0	2022

Priorité	1
Échéance	01/09/2023
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Enseignement
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

12.4.2. Suivre les formations relatives à cette pédagogie et acheter le matériel nécessaire. (A.360)	
Description	Une fois les formations relatives à ces outils suivies, des crédits budgétaires seront inscrits afin d'acquérir lesdits outils.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2023
Responsable mandataire	

Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

12.5. Adhérer aux plans de pilotage de manière à doter chaque école d'une stratégie d'amélioration. (OO.361)	
Description	Mise en place d'un plan de pilotage par groupe scolaire pour les 6 prochaines années.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir doté tous les groupes scolaires d'un plan de pilotage	100	50	2021

Priorité	1
Échéance	01/09/2020
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Enseignement
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Directions scolaires
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

12.5.2. Mettre un plan de pilotage en place au sein de chaque groupe scolaire. (A.362)	
Description	Il s'agit d'une obligation découlant du pacte d'excellence.
Indicateur de résultat	

Échéance	01/09/2020
Responsable mandataire	3ème Echevin
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Directions scolaires
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100
Constat	Les plans de pilotage des différentes implantations ont tous été validés par le Délégué au Contrat d'Objectifs (DCO)

12.5.3. Assurer le suivi du contrat d'objectifs (A.363)	
Description	Une auto-évaluation interne est réalisée annuellement. Une évaluation intermédiaire est réalisée tous les trois ans. L'évaluation finale intervient au terme des six années d'exécution ensuite de quoi le cycle redémarre.
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2026
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Directions scolaires
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	
Progression	0

12.6. Simplifier la gestion des repas et des garderies ainsi que la gestion des impayés. (OO.364)	
Description	Mettre en place une plateforme de gestion des paiements efficace.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
Indicateur de résultat	

Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
Avoir finalisé la plateforme de paiement pour l'ensemble des prestations scolaires	100	100	2021

Priorité	1
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	3ème Echevin
Responsable administratif	Service de l'Enseignement
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Partenaires	Direction financière
Projections	
Budget analytique	
Budget propre	

12.6.2. Implémenter une plateforme de gestion et de paiement pour les établissements scolaires. (A.365)	
Description	Actuellement les frais pour les repas et les garderies sont réclamés ultérieurement aux parents via un virement, ce qui entraîne des arriérés d'impayés assez conséquents. L'implémentation d'une plateforme de gestion permet d'éviter les impayés et simplifie la gestion des commandes pour les enseignants et le personnel de cuisine
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2020
Responsable mandataire	
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement
Projections	

Budget analytique	
Budget propre	
Progression	100